



(Photo LeRo)

Visite de la Dame royale de la loge suprême

LES DAMES DE LA POURPRE ROYALE de la loge 235 de Victoriaville avaient le privilège de recevoir dans la journée de mercredi l'honorable Dame Royale de la loge suprême du Canada, Mme Ena Perley, de Woodstock Nouveau-Brunswick. Un banquet a été servi à la salle du pavillon et Mme Perley présida ensuite à une assemblée

régulière de la loge de Victoriaville. L'honorable Dame suprême fut l'objet d'une réception civique à l'hôtel de ville de Victoriaville. Mme Ena Perley est ici entourée du maire P. A. Poirier et de Mme Rolande Houle, Dame Royale de la loge 235 de Victoriaville.

Les syndicats affiliés à la CSN

Le Conseil central appuie les employés d'hôpitaux

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le Conseil central des syndicats nationaux de Victoriaville Inc. (CSN) et ses syndicats affiliés,

au nombre de 45 (couvrant 5,800 membres), lors d'une assemblée spéciale tenue cette semaine sous la présidence de M. Henri Gervais, vice-président, ont appuyé de toutes leurs forces et sans réserve les employés d'hôpitaux dans leur lutte avec leur employeur et le gouvernement. A cette assemblée, on remarquait la présence de Mme Françoise Matte-Guérard, de la Fédération nationale des services, venue de Québec pour donner de plus amples informations sur la situation actuelle des employés d'hôpitaux.

A Warwick

Une fillette heurtée par une auto

WARWICK (R.L.) — Mireille Desrochers, fille de M. Martial Desrochers de RR 1 à Warwick, a été blessée grièvement et conduite à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers Desrochers de Warwick après qu'elle fut heurtée par une automobile lorsqu'elle traversait la route près de sa demeure, avec son père.

L'enfant souffre de contusions internes et possiblement d'une fracture du crâne.

L'automobile qui a heurté la fillette était conduite par Mme Fernand Chasse, du 64 Desjardins à Victoriaville.

L'agent Lortie a fait les constatations d'usage. L'accident est survenu à 14:25 heures hier.

Les syndicats croient que des négociations qui durent 18 mois n'ont aucun sens et que le gouvernement prenne ses responsabilités et donne aux employés de ce secteur ce qu'il a donné aux autres travailleurs de la fonction publique.

A cet effet, deux télégrammes ont été envoyés au premier ministre M. J.-J. Bertrand, au ministre de la Fonction publique, M. Marcel Masse, au député du comté d'Arthabaska, M. Roch Gardiner et au député du comté de Mégantic, M. Marc Bergeron.

Négociations normales

Le communiqué du CCV mentionne qu'actuellement les négociations vont bon train sous l'égide du juge J. Charles Simard. A la table des négociations, mentionnons d'une part le mi-

nistre de la Fonction publique, M. Marcel Masse et le député de Montréal-St-Jacques, M. Jean Cournoyer, et d'autre part, le président de la CSN, M. Marcel Pélipin et le président de la Fédération nationale des services, M. Norbert Rodrigue, et le bureau fédéral de cette fédération.

Demands justifiées

Le communiqué émis hier par le Conseil central de Victoriaville a ajouté: "Par leur vote de vendredi dernier, les employés d'hôpitaux affiliés à la CSN ont exprimé leur volonté. Ils ont dit au gouvernement par ce vote qu'ils veulent désormais être traités comme les autres employés du secteur public.

"Les employés d'hôpitaux ne demandent rien d'exorbitant. Ils veulent tout simplement rattraper les autres groupes du secteur public. Ils acceptent les cinq principes de la politique salariale définie par le gouvernement: l'équité, le mérite, la justice, la sécurité et la stabilité. Ils sont prêts à accepter les limites fixées par les conventions collectives que le gouvernement a si-

gnées avec les autres groupes du secteur public.

"C'est une position raisonnable. Mais jusqu'à présent, le gouvernement a refusé d'écouter le langage de la raison. Il a refusé d'examiner les demandes des employés suivant les principes de sa politique salariale.

"Les employés d'hôpitaux demandent aussi la sécurité d'emploi, pour protéger leurs familles, et s'objectent aux sous-contracts pour divers services hospitaliers, avec de l'argent qui devrait servir à assurer un emploi stable au personnel requis pour donner des soins hospitaliers de bonne qualité.

"Le gouvernement doit comprendre qu'il ne pourra imposer aux employés d'hôpitaux une convention collective qui maintiendrait la situation d'injustice dans laquelle ils ont toujours été placés par rapport au reste du secteur public.

"Espérons que le gouvernement, après avoir poussé les employés d'hôpitaux à prendre le vote de grève, ne les poussera pas à utiliser ce droit légal qu'ils ont d'arrêter de travailler lorsque l'employeur ne veut pas négocier", termine le communiqué.

Emission radiophonique scolaire

La préparation à la maternelle et les services de psychométrie à l'horaire

VICTORIANVILLE (R.L.) — A l'émission radiophonique de la commission scolaire régionale des Bois-Francs, il sera question aujourd'hui de deux sujets, soit la préparation à la maternelle et en second lieu des services de psychométrie.

Concernant le travail de préparation à la maternelle, on mentionnera la préparation à la maternelle se fait d'abord dans la famille de l'enfant. Les parents aident l'enfant dans le développement du langage en causant beaucoup avec lui, en racontant des histoires courtes et imagées, en lui disant de petits poèmes ou des chansons faciles de compréhension. Le vocabulaire de l'enfant s'enrichit ainsi d'une façon et il apprend à s'exprimer. De plus, le climat d'affection et d'amour dans lequel l'enfant est élevé dans sa famille a une grande importance avant son entrée en maternelle.

La maternelle, est, avant tout, un centre de formation pour l'enfant de 3 ans.

Ses buts sont les suivants: développer chez chacun des petits une personnalité harmonieuse et équilibrée et les habituer à penser et à prendre conscience de leurs gestes.

On considère les critères suivants en maternelle: La maturité de chaque enfant, sa capacité d'apprendre, les besoins et intérêts de chacun et surtout l'affection et la sécurité que reçoit l'enfant à la maison.

Services de psychométrie

Nous parlons d'école sur mesure, d'enseignement individualisé, de règlement No 1.

L'école réalisera ces objectifs dans la mesure où elle aura une bonne connaissance de chacun de ses enfants. Afin d'aider l'école, le service de psychologie soumet à l'enfant des examens psychologiques.

Des son entrée à la maternelle ces examens permettent d'évaluer son rythme d'apprentissage, sa capacité d'adaptation, son rendement intellectuel.

Ce dossier est complété en fin d'année par un examen collectif.

Organisée par le club Optimiste

Dix-sept concurrents en lice pour le gala de la semaine de la jeunesse

VICTORIANVILLE (R.L.) — 17 concurrents sont présentement en lice pour le grand gala du 16 novembre qui couronnera de façon éclatante la semaine d'appréciation de la jeunesse du club Optimiste de Victoriaville.

Cette semaine, et durant toute la semaine d'appréciation de la jeunesse, tous les candidats et candidates sont sous la responsabilité de l'hôtesse, Mme Marie Roux-Lambert.

Lors de ce gala de dimanche soir le 16 novembre, les finalistes devront se faire valoir sous différentes sortes d'expression.

Il y aura ainsi l'expression physique ou corporelle. Les candidats et candidates seront habillés par des maisons de commerce de Victoriaville et exécuteront un genre de défilé de mode. Il y a aussi une catégorie d'expression rythmique au choix, une catégorie d'expression littéraire (récitation d'un texte, maximum trois minutes).

Enfin, les concurrents et concurrentes devront improviser pendant quelques minutes sur un sujet non connu à l'avance.

Le jury sera composé de cinq membres dont l'un aura comme président. Le samedi soir 15 novembre, il y aura élimination des candidats et candidates pour la proclamation au gala du lendemain du choix de M. et Mme Jeunesse 1969.

Les candidats

Les candidats et candidates sont patronnés par des organismes. Ainsi, le secondaire V patronne Mlle Patricia Rousseau et M. Jean Coriveau.

L'école JPH Massicotte présentera Yves Labbé.

L'école Albert-Morissette aura comme candidate, Sylvie Trotter.

Les Elans ont comme candidate Josée Charest et comme candidat François Binette.

Le Centre d'art présentera Guylaine Hamel et Michel Letourneau.

Les Chevaliers de Colomb ont choisi Jocelyn Verville et Jos. André Bergeron.

La Chambre de Commerce présentera Claudette Fillon et la Jeune Chambre, Madeleine Bédard.

Le CEGEP de Victoriaville aura Carole Côté et Robert Desaulniers. Les fermes de carrière patronnent Johanne Leclerc et l'école commerciale St-Wilfrid, Andrée Beliveau et Alain Jutras.

Proclamation

La proclamation de la semaine d'appréciation de la jeunesse se fera par le maire Poirier, lundi le 10 novembre à 17 heures, à la mezzanine de la Caisse populaire de Victoriaville. Il y aura à cette même occasion le vernissage d'une exposition de peintures présentée en collaboration avec le Centre d'art.

Différentes autres activités se dérouleront tous les soirs de cette semaine dont une discothèque à la cage de verre du Collège le vendredi.

Sincère controversé

Le président de la semaine d'appréciation de la jeunesse, M. Clermont Roy, mentionne que dans ce monde controversé ou nous vivons et où les idées des jeunes viennent régulièrement en opposition avec celles de leurs aînés, la population adulte devrait s'arrêter et prendre le temps de regarder ce qu'il y a de bon dans notre jeunesse. Cette semaine d'appréciation de la jeunesse est l'occasion toute choisie pour démontrer notre appréciation à la jeunesse qui sera l'élite de demain.

M. Roy est secondé dans son comité par MM. Raymond Charbonneau, Claude Bernier, Denis Couture, Roland Pélipin, Jean Roux et Roland Desrochers.

Suggestion de M. Fournier concernant les remorquages

Des soumissions demandées aux garagistes intéressés

VICTORIANVILLE (R.L.) — Dans la conclusion d'un rapport qu'il a soumis au conseil de ville de Victoriaville, le directeur du service de police, M. Omer Fournier, suggère que la ville demande des soumissions aux garagistes intéressés à faire les remorquages quand ce sont les policiers qui demandent les services d'une remorque.

Le rapport du chef Fournier venait à la suite d'une observation du conseiller Normand Cléche à l'effet qu'il se pouvait qu'actuellement ce soit toujours la même station de service qui soit appelée sur les lieux d'un accident.

Le chef Fournier a expliqué que dans le cas où les personnes ne sont pas blessées, ce sont elles-mêmes qui décident du choix de la remorque. Dans le cas où les policiers doivent faire appel à une remorque de leur propre chef, il est exact qu'il arrive plus souvent que la station Demers et Hamel, du centre-ville, soit demandée plus souvent.

Le directeur de police expli-

que que par le passé on a appelé d'autres stations de service et que dans certains cas de remorquage difficile, les préposés ont avoué qu'ils étaient incapables de faire le travail. On devait alors demander les services d'une autre remorque. Il est arrivé également qu'un propriétaire d'une station de service a rapporté à la ville que son automobile avait été volée. Quelques heures plus tard les policiers municipaux avaient le garagiste en question qu'on avait retrouvé son automobile dans l'avenue des Chalets et qu'il pouvait aller la chercher. Le garagiste en question fit parvenir un compte de \$20 à la ville pour les frais de remorquage de sa propre automobile.

Le chef Fournier mentionne que l'on fait appel à la station Demers et Hamel parce que celle-ci charge toujours un prix de \$5, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, l'été ou l'hiver. Des propriétaires de station de service ont fait savoir qu'ils n'étaient pas intéressés à faire ce travail pour \$5.

En conclusion, l'idéal serait, il semble bien, de demander des soumissions aux stations de service intéressées avec l'assurance que les stations ayant la plus basse soumission seront choisies également toute l'année.

Perçement de la rue St-François

Il y a quelques semaines le

conseil de ville passait une résolution pour percer la rue St-François afin de la raccorder à la route dite la Grande-Ligne.

Le ministère de la Voirie, après étude de cette demande, répond qu'il ne serait pas prudent de donner suite à ce projet d'intérêt local, dont il estime le coût à quelque \$250,000, du fait que les plans à long terme du ministère de la Voirie prévoient un contournement de la ville du côté ouest.

La ville a donc décidé qu'elle ferait parvenir au ministère de la Voirie tous ses plans et projets afin que les deux parties puissent travailler en accord dans un effort de planification pour l'étude de l'ensemble de la question.



(Photo G.G.)

Vente de gâteaux de Noël

LA VENTE DES GATEAUX DE NOEL, ORGANISEE par les "Lionettes", épouses de Lions de Warwick bat son plein. Déjà, leur objectif qui était de vendre 100 gâteaux, a été dépassé, et elles essaieront de doubler cet objectif d'ici la fin de novembre. Pour sa première année d'existence, le club Lions de Warwick semble donc très actif et il aura

la vie longue. Nous savons que les profits de cette vente seront utilisés pour la protection des yeux des jeunes de Warwick. A gauche, Mme Robert Boudoin, présidente du comité des gâteaux de Noël, montre à Mme Blondin Bourde, épouse du président des Lions de Warwick, les derniers développe-

Franc... Parler

- VICTORIANVILLE (R.L.) — Le gala annuel des personnalités du club de presse Louis-François de Victoriaville aura lieu à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, samedi soir, le 14 novembre prochain.
- Le club de personnalité du Conseil central des syndicats de Victoriaville organise une soirée dansante, demain soir samedi, à compter de 20 heures, à la salle des Chevaliers de Colomb.
- Mlle Ghislaine Côté de Victoriaville sera une des candidates pour le titre de Mlle Belle Province, lors du gala qui aura lieu dimanche le 9 novembre à 21 heures à l'hôtel Huron de Victoriaville. Ce gala est organisé par le studio Apollon.
- La direction des Tigres de Victoriaville vient de présenter son programme-souvenir pour la saison 1969-70. De l'avis de plusieurs, ce programme n'a qu'une seule lacune, soit que la ville de Victoriaville n'a pas daigné y accepter un espace alors que les autres villes du circuit, soit Alma, La Tuque, Dolbeau et Chicoutimi l'ont fait.

Leurs épargnes investies dans des entreprises étrangères

De sombres nuages se dessinent à l'horizon sur la présente situation économique des Canadiens français

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — "La présente situation économique des Canadiens français permet d'entrevoir à l'horizon de sombres nuages qui se dessinent, parce que les compatriotes dépensent leurs revenus à l'achat de produits fabriqués à l'étranger tandis que l'on exporte l'épargne populaire au sein des entreprises étrangères".

C'est l'avis exprimé, hier soir, par M. Rosaire Morin, président et directeur général du Conseil d'Expansion Economique alors qu'il s'adressait aux membres du CEE de la région de Trois-Rivières.

M. Morin a affirmé qu'il est impossible de croire à l'expansion industrielle et à l'essor commercial des Canadiens français si ces derniers abandonnent la gestion de leurs épargnes à des maisons étrangères, qui ne financent ni l'industrie, ni le commerce, ni les institutions des Canadiens-français.

"Quel vocabulaire faut-il employer pour faire comprendre à nos députés et à nos ministres que la libre concurrence défavo-

rise les faibles institutions de chez nous et qu'elle ne travaille pas à l'épanouissement des Canadiens français qui constituent toujours 80 pour cent de la population québécoise?", a-t-il dit.

Une volonté collective

Notre faiblesse industrielle ne dépend pas des autres, selon ce qu'a révélé M. Morin. Elle découle de l'inconscience de chaque compatriote, lequel ne se préoccupe pas des répercussions économiques de ses achats. La volonté collective d'édifier une économie canadienne-française n'existe pas car le citoyen canadien-français et l'institution canadienne-française ne songent pas aux résultats économiques qui naîtraient s'ils consommaient les produits fabriqués par leurs industries.

"Ce ne sont pas les lois, les gouvernements ou les décrets qui peuvent donner à notre peuple les richesses matérielles nécessaires à l'enrichissement culturel et à la restauration de la société. Seule une conscience nationale demeure le fondement de notre avenir parce qu'elle peut assurer l'édification d'une économie qui lui est propre et oblige le pouvoir politique à u-

ne législation conforme à ses aspirations" de dire M. Morin.

Le développement du Québec

Le président et directeur général du CEE affirme que dans la situation actuelle, malgré toutes les péroraisons éloquentes, en dépit même des mesures politiques salvatrices, rien de sérieux et de durable ne pourra être réalisé dans le redressement économique des Canadiens français, aussi longtemps que ces derniers resteront indifférents aux implications de leurs achats.

"Acheter des produits de l'Ontario, c'est payer des salaires à des employés ontariens; acheter du boeuf de l'ouest, c'est payer des salaires à des employés de là-bas; acheter des produits fabriqués par les industries canadiennes-françaises, cela veut dire payer des salaires à des Québécois, supprimer l'existence de chômeurs québécois, faire travailler des assistés sociaux, augmenter les salaires des employés, faire croître les profits des entreprises, créer de nouvelles industries et assurer un meilleur financement au gouvernement, aux municipalités et aux commissions scolaires du Québec" de préciser M. Morin.



M. OMER BOIVIN, ENTREPRENEUR GENERAL bien connu pendant de nombreuses années au Cap-de-la-Madeleine, et depuis quel temps à l'emploi de la compagnie Dollard Construction comme surintendant vient de mourir subitement à l'âge de 64 ans. Le disparu était un personnage bien connu et estimé non seulement au Cap-de-la-Madeleine mais dans toute la région. Il s'est particulièrement distingué par son zèle pour l'enfance malheureuse avec le club Richelieu madeleinois dont il fut président. Son activité s'est également fait sentir dans plusieurs mouvements civiques et sociaux dont la Chambre de Commerce dont il a présidé les destinées. Père de 10 enfants dont huit filles, il était marié à Ste-Famille du Cap.

Faits et méfaits

Vol dans une maison à appartements

● TROIS-RIVIERES OUEST (J.R.L.) — Un vol par effraction a été commis dans un appartement d'une maison de Trois-Rivières-Ouest, hier après-midi. Les cambrieurs se sont emparés d'un appareil de télévision portatif, de bagues de fiançailles, d'une montre et de quelques autres bijoux dans l'appartement de M. J.-Yves Côté, 155 rue Garceau. La valeur totale des objets volés est estimée à au moins \$550. Les malfaiteurs se sont introduits dans l'appartement en forçant la porte arrière. La police municipale de Trois-Rivières-Ouest fait enquête.

Une courte panne d'électricité au Cap

● CAP DE LA MADELEINE (J.R.L.) — Une panne d'électricité de courte durée a ponctué la soirée, hier, au Cap-de-la-Madeleine. Les lampadaires de la rue Notre-Dame se sont soudainement éteints vers 9 heures 50 hier soir, plongeant cette rue dans la quasi obscurité. Les employés de l'Hydro-Québec ont vite fait d'intervenir de sorte que la panne d'électricité prenait fin quarante minutes plus tard. Un représentant de l'Hydro-Québec a expliqué qu'un fil s'était brisé coupant le courant des lampadaires de cette rue.

Des dommages matériels d'environ \$600

● TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Un accrochage s'est produit hier, vers 5h.45, à l'intersection des rues Père-Daniel et Royal. La Ford 1968 conduite par M. Réal Boudreau, 1672 rue Comtois a été endommagée pour \$350 alors que la Ambassador 1967 que conduisait M. Frédéric Ayliff, de Villa Lasalle, a subi des avaries estimées à environ \$250. Les policiers J. Joubert et Roger Croteau ont fait les constatations.

O'Flammes
UNE SOIREE SPECIALE
MARDI 11 NOV. 8h.30
PRESENTÉE PAR LES BOUTIQUES
RENOUVEE VOLANDE AU PAS
ET P.H. BÉARD FOURNURES
A NE PAS MANQUER

TIRAGE CO-OP TIRAGE
RADIO TAXIS
378-5444
SÉRIE "G" BILLETS BLANCS \$20
14,504

Venez vous amuser au **BECAN**
BÉCANCOUR — ROUTE 3
DANSE
AVEC ORCHESTRE
tous les vendredis et samedis soirs
avec le **TRIO SIMON**
et **LES SAINTS**
Musique Canadienne et Populaire
Bienvenue à tous.

Prescriptions **CLAUDE HOUDE**
B.A. B.Sc. B. Ph. L. Ph.
PHARMACIE HOUDE
OUVERT 365 JOURS PAR ANNÉE
CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES OUEST
TEL.: **375-9686**

AVIS
nos prochains
COURS DE PILOTAGE
débuteront bientôt
Veuillez vous inscrire le plus tôt possible.
SMAC
375-8181
ST-MAURICE AÉRO CLUB
AÉROPORT DE TROIS-RIVIERES

Les amis de la Croix-Rouge sont charitables

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIERES — Grâce aux amis de la Croix-Rouge, conviés à un dîner, mercredi soir, au restaurant Le Carignan, l'objectif de la campagne financière annuelle de cet organisme sera dépassé.

En effet, le dîner à \$25 des amis de la Croix-Rouge a rapporté des bénéfices de \$3,500 aux organisateurs. Le chèque de cette somme sera remis incessamment à la Croix-Rouge.

1969, de cet organisme qui poursuit une oeuvre humanitaire. Les convives étaient tous des hommes d'affaires. Ils étaient au nombre de 201.

L'objectif de la campagne financière est fixé, cette année, à \$16,000. A date, les sollicitateurs ont amassé une somme de \$14,200. Ils n'ont pas encore terminé leur travail de sollicitation, mais doivent le terminer cette semaine en sollicitant dans les derniers quartiers qu'ils n'ont pas visités.

Mme Denyse Blais, secrétaire exécutive de la Croix-Rouge, prévoit que l'argent des sollicitations et les bénéfices du souper totaliseront une somme d'environ \$18,500. L'an dernier, la campagne et le dîner avaient permis de dépasser l'objectif en

amassant une somme de \$18,805.

Le dîner des amis de la Croix-Rouge est servi chaque année depuis six ans à la fin de la période de sollicitation. Cette année, ce dîner était organisé par M. Paul Désilets, M. Del Dugre est l'actuel président de la Croix-Rouge.

Les sollicitateurs étaient au nombre de 20. Mme Jean Bailly était la collaboratrice de l'organisateur du dîner.

Le dîner a été marqué par le tirage de prix en argent. Le Dr Gilles Leclerc a gagné le prix de \$250. Massicotte et Fils a gagné celui de \$150. M. Bertrand Jeanson a remporté le prix de \$100. Le Dr Yvon Périgny est le gagnant du prix de \$25.

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS
STEAKS!
Dîner d'hommes d'affaires \$150
façon complet
SPECIAL DU JOUR
FEVES AU LARD
PATE AUX PATATES
Le Centurion
Place Hôtel de Ville
"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHERE DE DÉTENTE

VOULEZ-VOUS PARLER
A-N-G-L-A-I-S
EN LOUANT VOTRE COURS
Pour de plus amples informations sans obligation
Postez ce coupon à
SOCIÉTÉ AUDIO-VISUELLE
Le Nouvelliste, Département 324
C.P. 668, Trois-Rivières.
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Tel. _____

Datsun 1600: à la fois fougueuse et charmante



Ce n'est pas qu'à la ville que la Datsun 1600 révèle toutes ses ressources. Extraordinaire, compacte, pratique, elle se moque du trafic, se stationne en un rien de temps et vous donne jusqu'à 35 m/gal. Mais il y a plus. Et comment! Sortez de la ville et voyez par vous-même. Son capot cache un moteur à cames en tête de 1600 cc à haut rendement: 96 cv. Faites appel à toute sa puissance. Passez d'une vitesse à l'autre et voyez comme elle s'agrippe à la route dans les courbes. Poussez le moteur à fond. Ah, quelle satisfaction!

Arrêtez-vous un instant et admirez le détail de votre Datsun: deux ou quatre portes ou station-wagon, 4 vitesses manuelles ou 3 automatiques, sièges baquet enveloppants, panneau de bord clair et coussinés, freins à disques à l'avant, carrosserie amortissante, suspension indépendante aux 4 roues, colonne du volant télesco-

pique, ventilation toutes glaces levées, chauffette/dégivreur, appuie-tête, baudriers de sécurité, enfin tout. Aucune autre voiture économique n'est aussi sûre, puissante et confortable que la Datsun 1600. Mettez la Datsun à l'épreuve. Demandez ensuite au concessionnaire de vous en répéter le prix. Cela aussi vous charmera. Chacun des 200 concessionnaires Datsun au Canada vous invite à essayer la Datsun.



\$ 2185

la plus avantageuse de toutes à partir de

Choisissez votre Datsun: Sedan de luxe 2 et 4 portes 1600. Sedan 2 portes. Station-wagon 1600. Sport 1600 et 2000. Pickup. Petiteville à 4 roues motrices. Plus de 800 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord. Nissan Automobile Co. (Canada) Ltd. bureaux, pièces et dépôts à: Vancouver, Toronto, Montréal, Halifax.

Il y a maintenant plus de 45 dépositaires DATSUN dans le Québec.

GARAGE MARCEL LANDRY ENR.
3075, rue Girard, Trois-Rivières, Qué.
Tél.: 375-0821

GARAGE MARTIAL GRONDIN ENR.
3871, Boul. Royale, Trois-Rivières, Qué.
Tél.: 374-3838

GARAGE J. CLAUDE GERVAIS
311, 108e Avenue St-Georges-de-Champlain, Qué.
Tél.: 538-5666

GARAGE MAURICE PEPIN ENR.
571, Boul. St-Louis St-Louis-de-France Comlé Champlain, Qué.
Tél.: 375-3917

SKI
Domaine du **LAC DES FORGES**
LE TEMPS EST VENU DE VOUS PROCURER VOS CARTES DE SAISON EN VOUS RENDANT AU **CHALET DES SKIEURS**
pour renseignements **378-3344**
Bienvenue à tous

Mort aux Pillards!
TUEZ LES RATS avec le **WARFARIN Black Leaf** agent destructeur éprouvé
Ne laissez pas ces pillards ronger vos profits. Exterminez-les aisément et économiquement avec le Warfarin Black Leaf. Résultats garantis, ou vous serez remboursé.

WARFARIN RAT BAIT
WARFARIN BLACK LEAF

JOUETS ET ARTICLES DE SPORT
20 à 40% de réduction

AUTOS JOHNNY SPEED
SPÉCIAL \$13.95
AUSSI AUTOS DE COURSES TRAINS ÉLECTRIQUES ETC...

JEUX DE MONOPOLY
SPÉCIAL \$3.95

SPORTS
• SKIS
• ÉQUIPEMENTS DE SKIS
• PATINS • ETC.
20% à 40% de réduction

Affilié à la chaîne **RONA** pour vous offrir de meilleurs prix

J. A. St. Pierre
QUINCAILLERIE
926, ST-MAURICE TROIS-RIVIERES
Tél.: 374-3541

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 5h.00 P.M.

2 STATIONNEMENTS À PROXIMITÉ DU MAGASIN

EN PLEIN CENTRE DE TROIS-RIVIERES

Dans le cadre du programme de subvention aux investissements universitaires

Subvention de \$4,363,100 à l'Université de Trois-Rivières

par Jean-Pierre GAGNON
(Spécial au Nouvelliste)

QUEBEC — Le ministère de l'Éducation versera, au cours de l'année fiscale 1969-70, une subvention de \$4,363,100 à la constituante de Trois-Rivières de l'Université du Québec, dans le cadre de son programme de subvention pour les investissements universitaires.

C'est ce que révèle un arrêté ministériel adopté le 22 octobre dernier et qui a été déposé, hier, à l'Assemblée nationale, par le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal.

Cette subvention est une des plus importantes qui soit versée aux constituantes de l'Université du Québec, au cours de la présente année, par le ministère.

En effet, sur une subvention globale de \$11,620,754 qui doit

être versée à l'Université du Québec, soit \$1,620,754 de plus que prévu dans le budget du gouvernement, la constituante de Trois-Rivières en touchera plus du tiers.

Pour sa part, la constituante de Montréal touchera la somme de \$6,192,654, alors que la constituante de Chicoutimi ne se verra verser que \$500,000 et que le Centre des études universitaires de Rimouski, seulement \$475,000.

La subvention prévue pour la constituante de Trois-Rivières est surtout destinée à payer à la Corporation des syndicats apostoliques des Franciscains de Trois-Rivières et à la Corporation du séminaire St-Antoine de Trois-Rivières quelque \$2-948,100 pour l'achat des édifices du séminaire.

On sait que la constituante de Trois-Rivières s'est portée acquéreur du séminaire Séraphique et de ses dépendances, le

23 août 1968, pour y aménager son campus central, autrefois installé sur la rue Bonaventure.

Le séminaire a été acheté au coût de \$2,767,100, mais surtout à cause de la lenteur des procédures pour le paiement de ce montant, un total de \$181,000 s'est ajouté à ce montant, en intérêts, calculé au 1er octobre dernier.

Par ailleurs, le document déposé par M. Cardinal prévoit une subvention de \$785,000 pour l'achat de meubles, du matériel roulant, de même que des appareils et d'outillage.

De plus, une subvention de l'ordre de \$380,000 sera accordée par le ministère de l'Éducation pour l'aménagement du terrain, de même que du réseau de distribution et autres transformations.

Ce montant servira en outre à défrayer le coût des travaux

de pavage qui ont été effectués dans la cour intérieure du campus central.

Egalement, à même cette subvention, on défrayera les coûts occasionnés par les travaux qui devront être effectués pour le drainage du terrain.

Enfin, une autre subvention, de l'ordre de \$50,000, est prévue pour l'aménagement de bureaux, dont les travaux ont débuté hier, dans l'édifice du campus central.

Le document, déposé hier, a été qualifié par M. Cardinal, de plan quinquennal. Cependant, il ne prévoit aucune subvention à la constituante de Trois-Rivières pour les quatre années à venir.

L'ASEIL prévoit toutefois que la population étudiante, qui atteint cette année, au Québec, 66,078 étudiants, s'accroîtra considérablement au cours des prochaines années pour atteindre 90,370 étudiants au cours de l'année scolaire 1973-74.

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

Ciel variable avec risque de pluie légère. Doux Vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à Trois-Rivières: 40 et 55. La Tuque: 35 et 50. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé et doux. (Bulletin plus complet à la page 21).

La meilleure huile - 374-6221 - Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

50e année, No 8

Shawinigan—Grand'Mère, vendredi 7 novembre 1969

Dix cents

Nouveau \$5 différent

ROBES Variété

313, DES FORGES TROIS RIVIERES 374-5914

Un dangereux individu

Arrestation de Robert St-Pierre

Par EDDIE LABRIE

QUEBEC (PC) — Une dizaine de détectives et constables de la Sûreté municipale de Québec ont réussi un excellent coup de filet, vers 7h30, jeudi soir, en capturant Robert Saint-Pierre, un dangereux individu, que la police locale recherchait activement depuis quelques jours, relativement au meurtre de Michel Rousseau, abattu de six balles, dimanche soir, à Québec.

En confirmant la capture de St-Pierre, 27 ans, originaire de Sherbrooke, l'inspecteur Jean Hamilton a précisé que le prévenu, qui comparaitra en Cour des Sessions de la Paix aujourd'hui, avait en sa possession, au moment de son arrestation dans un restaurant du Boulevard Charest, à Québec, un revolver de calibre .22 chargé à bloc, ainsi qu'une cinquantaine de balles dans ses poches.

En plus d'être soupçonné du meurtre de Rousseau, 25 ans, de Saint-Charles de Bellechasse, non loin de Québec, St-Pierre devra probablement faire face à plusieurs accusations de vols à main armée dans la région de Québec.



(Téléphoto PA)

La violence éclate en Italie

LA VIOLENCE A éclaté au cours de la journée d'hier à Milan en Italie. Un total de 21 personnes ont été blessées à la suite de cette nouvelle escalade de violence qui a éclaté devant le siège des usines Fiat, à Milan, alors que policiers

et manifestants se sont livrés à violentes bagarres. On sait que la compagnie Fiat est paralysée par une grève depuis déjà plusieurs semaines. Déjà, plusieurs échauffourées ont éclaté à Milan depuis le début de la grève.

Le député de Gouin crie "au baïllon"

L'Assemblée nationale rejette la motion du député Michaud

Par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale du Québec a rejeté, sur division, hier après-midi, une motion du député libéral indépendant de Gouin, M. Yves Michaud, visant à référer à la Commission parlementaire de la Constitution le bill 63 pour études et consultations auprès de la population.

Le débat, qui a duré moins d'une heure, a donné lieu à plusieurs incidents dont le départ précipité du proposeur de la motion, M. Michaud, qui a crié "au baïllon".

Seuls le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, le second de la motion, et le député indépendant de Montmorency, le Dr Gaston Tremblay, ont pris la parole pour appuyer la suggestion de M. Michaud. Aucun membre du gouvernement n'a répondu aux argu-

ments de MM. Lévesque et Tremblay.

Au moment du rejet de la motion, en comité plénier, le vote n'a pas été enregistré parce qu'il ne se trouvait que quatre députés qui ont réclamé la tenue du vote. Les règlements de la Chambre stipulent, qu'en comité plénier, il y ait au moins cinq députés qui soient en faveur du vote.

Or, seuls MM. Tremblay, Lévesque, et les députés de l'Union nationale, Jérôme Proulx et Antonio Flamand, étaient en Chambre à ce moment-là et ont réclamé l'enregistrement du vote.

M. Michaud était lui-même absent, ayant échangé les portes de l'Assemblée nationale dès le début du débat. "Michaud, l'animal", s'est écrié M. Lévesque en direction du pupitre du député de Gouin, sur un ton badin.

Le député de Gouin est sorti de ses gonds quand le président de la Chambre, M. Gérard Lelbe, a rappelé à l'ordre M. Lévesque plusieurs fois en lui rappelant de traiter du principe du bill 63 dans son intervention.

"Il s'agit d'une motion de renvoi du projet de loi et, comme cette Chambre qui est souveraine s'est déjà prononcée majoritairement en faveur du principe du bill en deuxième lecture, le député de Laurier ne peut revenir sur cette question", a dit le président à M. Lévesque.

"Sur ce, M. Michaud a lancé "c'est le baïllon". Le président de la Chambre s'est aussitôt levé pour intimer l'ordre au député de Gouin de retirer cette expression.

"Je la retire, a répondu M. Michaud, mais je dis que ce sont des tactiques parlementaires qui nous empêcheront de parler sur cette motion".

Participation maximum du gouvernement fédéral

\$50 millions pour l'éducation des minorités au Canada

par Germain DION

OTTAWA (PC) Le gouvernement fédéral a fait connaître un plan de \$50 millions pour l'éducation des minorités linguistiques dans les provinces, a annoncé, aux Communes, jeudi, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier.

Mais, en même temps, le gouvernement a avisé les provinces, dont les ministres de l'Éducation sont

en réunion depuis hier, à Ottawa, qu'elles devaient s'imposer des limitations dans leurs programmes.

La somme annoncée est la participation maximum que le fédéral peut assumer dans les circonstances présentes, a dit M. Pelletier, compte tenu du programme d'austerité du gouvernement.

La réunion des ministres de l'Éducation se poursuit aujourd'hui. Elle a pour but de déterminer de quelle façon le gouvernement fédéral peut les aider à promouvoir le bilinguisme au

Canada, dans la ligne des recommandations de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

La publication du premier volume de la commission BB, a

rappelé M. Pelletier, a donné lieu à l'adoption de la loi sur les langues officielles, l'été dernier.

Maintenant, a-t-il poursuivi, le gouvernement fédéral cherche de quelle façon il pourra concrétiser les recommandations du deuxième volume, ayant trait à l'éducation.

Coopération

M. Pelletier a clairement indiqué, devant les Communes, que cela devait se faire avec la coopération des provinces.

Il a rappelé que l'éducation, aux termes de la constitution, relève d'abord des provinces. Mais, en même temps, le fédéral se reconnaît le droit de promouvoir le bilinguisme, afin d'étendre l'égalité au Canada.

M. Pelletier a déposé aux Communes le document contenant les propositions qu'il a faites aux provinces.

Ce document repose sur quatre principes généraux, dont l'un énonce, notamment: "Le droit pour les parents de choisir, pour leurs enfants, l'école de la majorité ou l'école de la minorité de langue officielle".

Le parti conservateur et le ralliement créditiste ont mis le gouvernement en garde contre une intervention dans le domaine provincial de l'éducation et ils ont apporté, en conséquence, beaucoup de réserve.

M. David Lewis, du NPD, a déclaré, au contraire, que cette affirmation était bien exagérée.

"Je ne vois aucune indication d'interférence dans la déclaration du secrétaire d'Etat, et je ne crois pas qu'on puisse tirer une telle conclusion", a affirmé le député de York-sud.

Pour sa part, M. André Fortin, député créditiste de Lotbinière, a affirmé que s'il s'agissait maintenant de rembourser le Québec, "une province qui a fait plus que toutes les autres en matière d'éducation de ses minorités", il n'y aurait pas pour cela assez d'argent dans le Trésor fédéral.

Une personne est blessée

La violence éclate entre des camionneurs à Ste-Angèle-de-Prémont

par Robert LEBEUF

STE-ANGELE-DE-PREMONT — Une rixe a éclaté, hier après-midi, lorsque des camionneurs syndiqués se sont approchés d'un chantier de construction de route près de Ste-Angèle-de-Prémont.

Un camionneur syndiqué aurait été blessé lorsque l'entrepreneur des travaux et un autre individu l'auraient frappé à coups de poings. L'homme n'aurait pas été blessé sérieusement.

Le président du syndicat de ces camionneurs, M. Gilles Paquin, de Louiseville, aurait été frappé, lui aussi, à coups de poings et de pieds par deux autres individus, mais il n'aurait pas été blessé.

Les esprits se seraient échauffés lorsque les camionneurs syndiqués, membres du Syndicat des camionneurs du comté de Maskinongé Inc., seraient arrivés à ce chantier de construction de route avec leurs camions dans le but de solliciter du travail.

L'entrepreneur des travaux, et les camionneurs non syndiqués qui y sont employés, ne l'auraient pas entendu de cette oreille.

A un moment donné, l'entrepreneur aurait foncé en voiture en direction d'un camionneur syndiqué marchant sur la route en direction du chantier. C'est un moment plus tard que la rixe aurait éclaté.

Selon un représentant de la Sûreté provinciale de Louiseville, les camionneurs syndiqués désirent obtenir des emplois sur les petits chantiers de construction du comté de Maskinongé où les entrepreneurs ne pourraient les employer tous.

Il y aurait une rivalité entre camionneurs non syndiqués et entrepreneurs d'un côté et camionneurs membres du Syndicat des camionneurs du comté de Maskinongé de l'autre.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

Selon le cardinal Roy, le quotidien L'Action peut être vendu éventuellement

QUEBEC (PC) — Le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, a déclaré, dans une conférence de presse, jeudi, que le quotidien L'Action, de Québec, pourrait bien être vendu éventuellement, "mais à condition que le but de l'oeuvre soit respecté". Se'lon lui, ce journal, qui a un tirage de quelque 30,000 copies, "peut tout aussi bien continuer de fonctionner comme maintenant".

Drame à Buckingham: La famille royale anglaise est au bord de la misère

LONDRES (AFP) — Le drame bouleversant couve derrière la grille de Buckingham palace: la famille royale anglaise est au bord de la misère. Cette année la reine Elizabeth a même été obligée de déboursier 100,000 livres de sa fortune personnelle sur les 200,000 de revenus annuels que lui rapporte le duché de Lancaster pour faire face à ses obligations. Cette tragique situation, révélée mardi par la BBC au peuple britannique, est due à l'augmentation incessante du coût de la vie.

36 marins sont portés disparus à la suite du naufrage d'un navire-citerne

BOSTON (PA) — Un flotille de navires poursuivait aujourd'hui les recherches dans une mer déchaînée pour retrouver 36 marins portés disparus à la suite du naufrage d'un navire-citerne. Le Keo, un bâtiment de 629 pieds, s'est brisé en deux mercredi et la Garde côtière américaine croit que la plupart des membres de l'équipage ont cherché refuge dans la poupe du navire.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	21
Bourses	16
Classées	18-19-20-21
Convocations	18
Mots croisés	21
Page féminine	10
Radio-T.V. Cinéma	8-9
Sports	12-13-14-15

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Une femme téléphone à une amie: "Oh, non! rien de passionnant, ma chère. Je regarde simplement un film de 1939 à la télé avec mon mari de la même année!"

Crémierie en Trois-Rivières

374-4222 - 374-4211

Le service qui se fait pas attendre.

Saint-Thomas-de-Joliette: Municipalité de rêve...

Le conseil abolit la taxe municipale

par Claude VAILLANCOURT

SALINT-THOMAS DE JOLIETTE — Combien de gens n'ont-ils pas rêvé de vivre dans un pays où on n'aurait pas d'impôts à payer. Combien de citoyens voient-ils venir d'un mauvais oeil le moment des comptes de taxes municipales. C'est une obligation qu'il faut remplir. Pourtant, à Saint-Thomas de

Joliette, une petite municipalité située à quelque six milles de Joliette, le problème des taxes municipales n'existe pas pour l'année 1970.

En effet, à sa dernière assemblée, le conseil municipal de cet endroit, sous la présidence de M. Joseph Adam, a tout simplement décidé de ne pas imposer de taxes pour l'année qui vient.

M. Adam explique cette décision par le fait que la municipalité est capable de se financer à même les surplus budgétaires accumulés et sans subventions provinciales.

"Si le gouvernement nous accordait des octrois, de dire le maire Adam, la municipalité réaliserait un surplus financier de quelque 20 mille dollars".

Bon nombre de gens expliquent cette décision du conseil municipal par le fait qu'il s'est

produit dernièrement des élections au sein de cette localité de 2,900 âmes. En effet, à l'assemblée du 2 septembre dernier, M. Jacques Mondor, un conseiller défait aux dernières élections, proposait que le taux de taxe soit porté de \$0.40 au cent dollars d'évaluation à \$0.30.

A l'assemblée suivante, le maire Adam qui terminait son mandat, demanda au secrétaire-trésorier quel était le solde de la

municipalité à la Caisse populaire. On lui répondit alors qu'il se chiffrait à \$45,900, somme suffisante pour boucler un budget qui se chiffre à \$42,000. Le conseiller réal Lafortune proposa donc d'annuler la résolution prise à la dernière assemblée et d'autoriser le secrétaire-trésorier à ne pas envoyer de comptes de taxes pour l'année 1970, sauf à ceux qui avaient des ar-rérages.

Rejet du double horaire par les parents et acceptation du décloisonnement là où c'est possible

par Marcel Aubry

LA TUQUE — Une assemblée, qui a réuni, mardi soir, plus de 650 parents des élèves du secondaire et les responsables des écoles secondaires à La Tuque, a apporté des solutions concrètes qui ont semblé satisfaire la grande majorité des participants.

Des décisions très importantes ont en effet été prises par voie de votation et selon le directeur général des études au secondaire, M. Raoul Maillet, les parents ont bien compris la situation et ils l'ont prouvé. Disons d'abord qu'à la suite d'un vote à main levée, il a été décidé que les 10e, 11e années et secondaire V de l'école Champagnat, garçons et filles, seront centralisées et feront l'objet d'un décloisonnement total dès septembre 1970. Les parents en ont décidé ainsi et des mesures seront prises pour rendre possible cette situation en septembre prochain.

A l'école Centrale, il y avait deux choix possibles; le premier était d'implanter le double-horaire étant donné que le décloi-

sonnement et le nombre d'élèves provoquent inévitablement un manque de locaux, le second constituait une solution rechange. Mentionnons tout de suite que la possibilité du double horaire a été carrément rejetée par les parents et que la solution de rechange a été acceptée à l'unanimité par la même assemblée.

Ceci signifie donc qu'à l'école Centrale, le secondaire I sera centralisé et que l'on procédera au décloisonnement total pour les garçons et pour les filles. Quant au secondaire II, pas de décloisonnement, ni pour les garçons ni pour les filles. Ces dernières fréquenteront l'école Centrale mais les responsables du secondaire devront trouver huit nouveaux locaux aux 238 garçons de la 9e année parce qu'il n'y aura pas de place dans les trois écoles actuelles, soit Champagnat, Centrale et Pavillon de l'enseignement professionnel.

Il ne sera donc pas question de double-horaire en septembre 1970 et les autorités scolaires pourront maintenant faire une étude sur les solutions qui ont été proposées dans le but d'en rédiger un rapport, lequel rapport sera présenté aux parents pour adoption au mois de décembre prochain.



(Photo Gilles Berthiaume)

Les parents répondent en grand nombre

LES PARENTS DES ELEVES du secondaire se sont rendus en très grand nombre à l'auditorium de l'école Centrale dans le but de prendre des informations sur la situation qui prévaut dans le domaine scolaire et dans le but d'exprimer leurs désirs sur l'avenir du cours secon-

qui prévaut dans le domaine scolaire et dans le but aussi d'exprimer leurs désirs sur l'avenir du cours secondaire à La Tuque. Les parents se sont prononcés carrément contre le double-horaire et pour le décloisonnement total là où il est possible.

O'Flammes
UNE SOIREE SPECIALE
MARDI 11 NOV. 8h.30
PRÉSENTÉE PAR LES BOUTIQUES
RENOMMÉES YOLANDE, AU PAS
ET P.H. BÉDARD FOURRURES
A NE PAS MANQUER

TIRAGE CO-OP TIRAGE
RADIO TAXIS
378-5444
SÉRIE "G" BILLETS BLANCS #20
14,504

Venez vous amuser au
BECAN
BÉCANCOUR — ROUTE 3
DANSE
AVEC ORCHESTRE
tous les vendredis et samedi soirs
avec le TRIO SIMON
et LES SAINTS
Musique Canadienne et Populaire
Bienvenue à tous.

AVIS
nos prochains
COURS DE PILOTAGE
débuteront bientôt
Veuillez vous inscrire
le plus tôt possible.

SMAC
375-8181
ST-MAURICE
AÉRO CLUB
AÉROPORT DE
TROIS-RIVIÈRES

Prescriptions
PHARMACIE HOUDE
CLAUDE HOUDE
B.A. B.Sc. B. Ph. L. Ph.
OUVERT
365
JOURS
PAR ANNÉE
CENTRE D'ACHATS
DE TROIS-RIVIÈRES
OUEST
TEL: 375-9686

Me Yvon Chassé choisi pour défendre la cause de la ville dans le grief Simard

LA TUQUE (M.A.) — Les conseillers municipaux se sont entendus, à la dernière réunion du conseil, pour choisir Me Yvon Chassé de La Tuque, pour défendre la cause de la ville dans l'affaire du grief Augustin Simard. C'est après la lecture d'une lettre adressée à la ville par Me Gilles Plante de Shawinigan, aviseur légal et porte-parole de l'Union des policiers de La Tuque, que les conseillers municipaux ont décidé de faire leur choix.

Dans sa lettre datée du 28 octobre 1969, Me Plante indique que "nous sommes chargés par le Syndicat précité de vous aviser qu'il a décidé de soumettre à l'arbitrage le grief concernant l'ex-constable Augustin Simard, qui n'a pu être réglé à l'amiable par les parties". L'aviseur légal de l'Union des policiers mentionne aussi qu'en vertu des dispositions de l'article 88 du Code de travail de la province de Québec, l'employeur et le syndicat peuvent référer le grief à un arbitre choisi directement par eux et qu'à défaut d'accord, le ministre du Travail de la province de Québec nomme lui-même l'arbitre.

Le syndicat de l'Union des policiers a déjà choisi Me Pierre Deschênes de Shawinigan, pour agir comme arbitre unique chargé d'étudier et de régler le grief précité. Il faudra donc s'attendre à ce que l'Union des policiers refuse le choix de la ville de La Tuque, soit Me Yvon Chassé, et dans le cas, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, devra procéder lui-même à la nomination de l'arbitre. On sait que le grief porte sur la mise à pied du policier Augustin Simard par le chef du service de la protection publique, M. Larry Brown. L'Union des policiers prétend que cette mise à pied est illégale tandis que la ville de La Tuque se dit convaincue du contraire.

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS
STEAKS!
Dîner d'hommes d'affaires complet \$1.50
SPÉCIAL DU JOUR
FEVES AU LARD
PÂTE AUX PATATES
Le Centurion
Place Hôtel de Ville
"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHÈRE DE DÉTENTE

VOULEZ-VOUS PARLER
A-N-G-L-A-I-S
EN LOUANT VOTRE COURS
Pour de plus amples informations sans obligation
Postez ce coupon à
SOCIÉTÉ AUDIO-VISUELLE
Le Nouvelliste, Département 324
C.P. 688, Trois-Rivières.
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Tél. _____

Datsun 1600: à la fois fougueuse et charmante



Ce n'est pas qu'à la ville que la Datsun 1600 révèle toutes ses ressources. Extraordinaire, compacte, pratique, elle se moque du trafic, se stationne en un rien de temps et vous donne jusqu'à 35 m/gal. Mais il y a plus. Et comment! Sortez de la ville et voyez par vous-même. Son capot cache un moteur à cames en tête de 1600 cc à haut rendement: 96 cv. Faites appel à toute sa puissance. Passez d'une vitesse à l'autre et voyez comme elle s'agrippe à la route dans les courbes. Poussez le moteur à fond. Ah, quelle satisfaction!

Arrêtez-vous un instant et admirez le détail de votre Datsun: deux ou quatre portes ou station-wagon, 4 vitesses manuelles ou 3 automatiques, sièges baquet enveloppants, panneau de bord clair et coussiné, freins à disques à l'avant, carrosserie amortissante, suspension indépendante aux 4 roues, colonne du volant télescopique.

piquée, ventilation toutes glaces levées, chauffe-glace/dégivreur, appuie-tête, baudriers de sécurité, enfin tout. Aucune autre voiture économique n'est aussi sûre, puissante et confortable que la Datsun 1600. Mettez la Datsun à l'épreuve. Demandez ensuite au concessionnaire de vous en répéter le prix. Cela aussi vous charmera. Chacun des 200 concessionnaires Datsun au Canada vous invite à essayer la Datsun.



la plus avantageuse de toutes à partir de **\$ 2185**

Il y a maintenant plus de 45 dépositaires DATSUN dans le Québec.

GARAGE MARCEL LANDRY ENR.
3075, rue Girard, Trois-Rivières, Qué. Tél.: 375-0821

GARAGE MARTIAL GRONDIN ENR.
3871, Boul. Royale, Trois-Rivières, Qué. Tél.: 374-3838

GARAGE J. CLAUDE GERVAIS
311, 168e Avenue St-Georges-de-Champlain, Qué. Tél.: 538-5666

GARAGE MAURICE PEPIN ENR.
571, Boul. St-Louis St-Louis-de-France Comté Champlain, Qué. Tél.: 375-3917

SKI
Domaine du
LAC DES FORGES
LE TEMPS EST VENU DE VOUS PROCURER VOS CARTES DE SAISON EN VOUS RENDANT AU
CHALET DES SKIEURS
pour renseignements
378-3344
Bienvenue à tous

Mort aux Pillards!
TUEZ LES RATS avec le **WARFARIN Black Leaf** agent destructeur éprouvé
Ne laissez pas ces pillards ronger vos profits. Exterminez-les aisément et économiquement avec le Warfarin Black Leaf. Résultats garantis, ou vous serez remboursé.

WARFARIN RAT BAIT
WARFARIN BLACK LEAF

JOUETS ET ARTICLES DE SPORT
20 à 40% de réduction

AUTOS JOHNNY SPEED
SPÉCIAL \$13.95
AUSSI AUTOS DE COURSES TRAINS ELECTRIQUES ETC...

JEUX DE MONOPOLY
SPÉCIAL \$3.95

SPORTS
• SKIS • ÉQUIPEMENTS DE SKIS
• PATINS • ETC.
20% à 40% de réduction

Affilié à la chaîne **RONA** pour vous offrir de meilleurs prix

J. A. St. Pierre
QUINCAILLERIE
26, ST-MAURICE TROIS-RIVIÈRES
Tél.: 374-3541

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 5h.00 P.M.

2 STATIONNEMENTS À PROXIMITÉ DU MAGASIN
EN PLEIN CENTRE DE TROIS-RIVIÈRES



Pour vous abonner au journal
LE NOUVELLISTE,
vous adresser à 97, St-Paul.
Tél.: 756-8311

Pas de taxes municipales à Saint-Thomas

par Claude VAILLANCOURT

En 1968

Les revenus nets étaient d'environ dix mille dollars

SAINT-THOMAS (C.V.) — Bien des gens demeureront sceptiques sur le véracité de cette nouvelle. Ainsi, nous sommes allés quérir le dernier rapport financier de la municipalité de Saint-Thomas. Nous nous sommes attardés à l'item des revenus et des dépenses et nous constatons qu'en une année, les revenus nets ont été de \$9.241,00.

Ceci nous porte donc à croire que l'avoir en caisse de cette municipalité est le résultat de l'accumulation de plusieurs surplus budgétaires. On croit qu'il a fallu quatre ou cinq ans pour ramasser cette somme.

En 1963, le taux de taxe était de \$0,60 du cent dollars. Par la suite il a été baissé à \$0,50 et en 1965, le conseil le fixait à \$0,40 pour l'abolir totalement cette année.

La municipalité de la paroisse St-Thomas

Revenus et dépenses		
1968		
	Général	égouts total
Revenus		
Taxes foncières	21,013.00	21,013.00
Taxes foncières spéciales	1,100.00	1,100.00
Taxes de ventes	17,604.00	17,604.00
Intérêts sur taxes	93.00	93.00
Intérêts sur dépôts	23.00	325.00
Taxes égouts		5,810.00
Subventions	7,432.00	1,638.00
Licences, permis	85.00	85.00
Total	47,350.00	7,973.00
		55,323.00
Dépenses		
Administration générale	7,180.00	7,180.00
Incendie	4,089.00	4,089.00
Electricité	2,000.00	443.00
Entretien rues, ponts, etc.	3,324.00	333.00
Enlèvement de la neige	13,190.00	13,190.00
Vidanges	3,557.00	3,557.00
Salaires du gardien		993.00
Rachat d'obligations		2,000.00
Intérêts d'obligations		5,026.00
Conseil de Comté	1,532.00	1,532.00
Assurances	828.00	828.00
Travaux-barrage	1,587.00	1,587.00
Total	37,287.00	8,795.00
		46,082.00
Revenus nets		
Total	10,063.00	(822.00)
		9,241.00

L'identité du squelette est connue des policiers

MONTREAL — L'identité de l'individu retrouvé à l'état squelettique dans les bois environnant la municipalité de Chertsey, près de Rawdon, a été établie. Il s'agit de M. André Lapierre, 31 ans, du 1035 Delormier, à Montréal. Celui-ci était métallurgiste de métier et travaillait à la Canadian Vickers.

C'est ce que révélait, hier, dans une conversation téléphonique, un porte-parole de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec, division de Montréal.

L'officier de police, le lieutenant Dinel, a révélé que les os

de la victime avaient été confiés aux experts de l'Institut médico-legal pour fins d'autopsie. La cause de la mort pourra alors être établie. Les résultats de cette expertise devraient être connus aujourd'hui.

Pauline

Pour sa part, le sergent Jean-Paul Dallaire a indiqué que le mot "Pauline" gravé sur un arbre où on a trouvé le squelette correspondait au nom de l'épouse de M. Lapierre. Celui-ci avait sans doute gravé le nom de sa femme avant de décider. Il était père de trois enfants.



par Michel ROCHON

Yves Allard, un sportif bien connu, fera du ski comme un champion cette année. Yves vient de se porter acquéreur d'une paire de skis Head "Jean-Claude Killy", inutile de dire qu'avec une paire de skis semblables il sera impossible à suivre sur les pentes.

Claude Jobin et plusieurs autres sportifs et amateurs de hockey sont du même avis que moi, en ce qui concerne la qualité de la glace à l'aréna de Joliette. En parlant de Claude Jobin, regardez son nouveau chandail d'arbitre qu'il vient de s'acheter. Claude ne fait que parler de son magnifique chandail, qui ressemble à ceux des arbitres de la ligue Nationale.

Les loisirs de la paroisse Ste-Thérèse organisent un bingo au profit des Loisirs de la paroisse samedi soir prochain à l'école Félix Gadoury. Plus de \$1,000.00 en bourses et cadeaux seront distribués lors de ce bingo.

Il y aura encore du nouveau dimanche soir, au hockey inter-cité juvénile. Le président Jos Thibault, nous apprend qu'une attraction spéciale aura lieu entre les périodes.

Pour les personnes qui sont intéressées à avoir une équipe de hockey junior "A", Les Eperviers de Sorel ont un budget de dépenses de \$150,000.00 pour cette année. Vous savez c'est le budget du service de la Récréation qui y passerait.

SAINT-THOMAS — Dans cette période où les conseils municipaux font face à de lourds problèmes financiers, il est très rare de rencontrer une municipalité qui fasse des surplus financiers. Il est encore plus rare quand on nous dit que les accumulations de surplus financiers sont telles qu'il n'est pas nécessaire d'imposer de taxes foncières à toute une population. Le cas s'est effectivement produit dans la petite municipalité de Saint-Thomas, près de Joliette.

En effet, le 6 octobre dernier, une résolution du conseil municipal de cette localité autorisait le secrétaire-trésorier, M. Wellie Roy, à ne pas envoyer de comptes de taxes pour l'année 1970 sauf à ceux qui avaient des arriérés.

Toute une histoire

C'est toute une histoire que cette décision des édiles municipaux dirigés par M. Josaphat Adam. Ainsi, le 2 septembre dernier, à la réunion habituelle des membres du conseil municipal, M. Wellie Roy, le secrétaire-trésorier, présentait un budget qui pourrait être adopté par les conseillers.

Celui-ci prévoyait des dépenses de l'ordre de

\$41,270. Les revenus non-fonciers et fonciers se chiffraient par contre à \$39,118. Considérant que la municipalité avait en banque une somme approximative de \$45,000, le conseiller Jacques Mondor, secondé par M. Yvon Corriveau, proposa que le taux de la taxe foncière soit fixé à \$0,30 du cent dollars d'évaluation, la différence étant comblée à même le capital en banque.

M. Roy avait en effet calculé son budget en fixant le taux de la taxe à \$0,30 au lieu de \$0,40 comme il était l'année d'avant.

Mais, à la réunion suivante, la dernière avant les élections, le conseiller sortant, M. Réal Lafortune demanda au secrétaire-trésorier le montant du solde en banque. Après avoir constaté à la suite des explications de M. Adam, que l'année pourrait être bouclée sans qu'il soit nécessaire d'imposer une taxe, M. Lafortune, secondé par M. Paul Erault proposa que la résolution du 2 septembre soit rescindée et annulée, que le conseil n'impose pas de taxes pour l'année 1970 et que le secrétaire soit autorisé à ne pas envoyer de comptes de taxes sauf à ceux qui avaient des arriérés.

Les secrétaires sont la plaie d'un conseil

(J. Adam)

SAINT-THOMAS (C.V.) — "Malgré que le conseil municipal n'impose pas de taxes foncières pour l'année 1970, le premier magistrat de cette localité, M. Josaphat Adam a prêté qu'il y aurait un surplus budgétaire de l'ordre de \$20,000 cette année-là."

M. Adam, qui préside les séances du conseil depuis 1963, a déclaré que l'avoir de la municipalité à la Caisse populaire de Saint-Thomas était d'environ \$35,000 tandis que celui placé à la Caisse populaire régionale de Joliette était de \$10,000. Cette somme de \$45,000 suffirait à combler les dépenses de l'année 1970 qui devraient s'élever à \$42,000. Or, d'ajouter, M. Adam, nous n'avons pas inclus les subventions du gouvernement. Une fois, les subventions reçues, nous devrions réaliser un surplus de \$20,000 environ.

M. Adam, qui semble très optimiste, financièrement parlant, a expliqué qu'à son arrivée au conseil, la taxe municipale était de \$0,60 et qu'elle a baissé jusqu'à \$0,40 pour finalement être abolie complètement.

C'est mauvais

Le maire de Saint-Thomas est d'avis qu'il est très mauvais pour une municipalité d'avoir un si gros montant en caisse. D'après lui, une municipalité

construire des ponts alors que le gouvernement peut tout aussi bien le faire.

"Pourquoi payer pour les autres, a rajouté le premier magistrat de la municipalité. Le



Le secrétaire



Le maire

n'est pas une organisation pour prêter de l'argent.

Interrogé quant à l'utilisation de cet argent, M. Adam répond que ce n'est pas à la localité d'ouvrir de nouvelles routes, de

pas caché le fait que la résolution du 2 septembre ait été abrogée à toute fin que de droit. Il a dit qu'il avait fallu qu'il aille chercher lui-même le solde de la municipalité à la Caisse populaire de Joliette, disant que le secrétaire-trésorier voulait cacher quelque chose.

"Les secrétaires-trésoriers sont toujours la plaie du conseil municipal, a lancé M. Adam".

Interrogé, celui-ci a dit qu'à la séance du 6 octobre M. Adam lui avait demandé quel était l'avoir de la municipalité. Il lui a alors répondu qu'il devait être de \$45,000 alors que les papiers du maire montraient un solde de \$44,600. M. Roy a expliqué cette différence par les chèques en circulation.

Enfin, à la réunion suivant les élections municipales, M. Adam avait voulu siéger en tant que maire, mais le secrétaire-trésorier lui a dit qu'il n'en avait pas le droit puisqu'il n'était officiellement élu que huit jours après l'élection.

La population ne croit pas à une tactique électorale

Agnès Derouin téléphoniste

"Il m'apparaît comme étant une bonne idée du conseil municipal d'avoir supprimé la taxe. Cependant, cela m'a peiné un peu. En effet, le gouvernement

Dépensons notre argent puis on verra. Pour moi, c'est une chose simple et une excellente idée".

Règlement d'emprunt de \$22,000

ST-JUSTIN (M.B.) — A sa dernière séance de lundi dernier, le conseil municipal a adopté un règlement d'emprunt au montant de \$22,000, somme destinée à l'achat d'équipement pour la protection contre l'incendie.

Ce règlement sera soumis à l'approbation des électeurs-proprétaires de l'endroit, en date du 17 novembre 1969, à 7h30 du soir, en la salle du conseil municipal.

Requête pour l'enlèvement de la neige

SAINT-LEON (M.B.) — Une requête a été adressée au conseil de la paroisse en rapport avec l'enlèvement de la neige, au village.

Ce sont des gens du village qui ont présenté la requête. Ce document a été mis à l'étude par le conseil municipal.

Coup d'oeil sur la session

QUEBEC (P.C.) — La Chambre a rejeté un projet de loi soumis par le député libéral indépendant de Gouin, M. Yves Michaud, relativement à des modifications à la loi du Barreau du Québec. Le vote fut de 67,4

Un budget adopté et annulé

SAINT-THOMAS (C.V.) — Voici le budget que le secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Thomas, M. Wellie Roy, avait présenté aux membres du conseil municipal. Il fut adopté à la séance du 2 septembre puis annulé par une autre résolution à l'assemblée du 6 octobre suivant.

Le taux de la taxe était alors fixé à \$0,30 du cent dollars d'évaluation. Si le conseil avait maintenu le taux de \$0,40, les prévisions budgétaires auraient alors indiqué un surplus. L'évaluation est de \$5,378,770.00.

Budget du 2 septembre		
Revenus		
Non Fonciers		
Subventions pour chemins d'hiver	\$8,812	
Intérêts sur arriérés de taxes	\$ 100	
Permis de construction	\$ 70	
Taxes de vente	\$14,000	
Total	\$22,982	\$22,982
Fonciers		
Taxes à \$0,30x\$5,378,770	\$16,136	\$16,136
Total	\$39,118	\$39,118
Dépenses		
Conseil de comté	\$ 2,040	
Salaires du secrétaire	\$3,560	
Salaires du maire et du conseil	\$ 3,560	
Rôle d'évaluation	\$ 800	
Vérificateurs	\$ 250	
Papeterie et fourniture de bureau	\$ 100	
Timbres	\$ 60	
Cautionnement pour le secrétaire	\$ 20	
Assurance-incendie	\$ 420	
Loyer salle du conseil	\$ 100	
Abonnement à la Revue municipale	\$ 40	
Service d'incendie	\$3,500	
Entretien des trottoirs	\$1,500	
Entretien des ponts, fossés et clôtures	\$ 3,005	
Entretien des chemins d'hiver	\$15,862	
Vidanges	\$4,200	
Eclairage des rues	\$1,920	
Souscriptions diverses	\$1,300	
Frais légaux	\$ 100	
Total	\$41,270	
N.B. La différence serait comblée avec l'avoir en caisse.		

Prise de position ferme des Etats généraux C.S.N.

JOLIETTE — Convoqués le 4 novembre dernier, les délégués et officiers de chaque syndicat de la région ont défini très clairement les positions du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Joliette sur deux (2) sujets d'actualité.

Les hôpitaux

Le premier, de caractère purement syndical, définissait positivement la situation du secteur hospitalier de la province de Québec; les employés syndiqués des hôpitaux de la région se sont mérités les félicitations du Conseil Central en regard du déroulement des manifestations, qui prouve que les travailleurs d'aujourd'hui sont encore capables de solidarité et de participation active pour régler leurs problèmes.

M. le Conseiller Technique de la Fédération des Services (CSN), André Bolduc, a traduit avec beaucoup d'humour les situations de fait vécues dans les hôpitaux de la province. Il a insisté fortement pour que l'on porte à l'attention du public, que ce n'était pas sur la question financière que les employés avaient pris le vote de grève, mais bien sur la "sécurité d'emploi". "Il semble bien que l'ère des patronats ne soit pas révolue, puisque le gouvernement tente depuis le début des négociations, d'abolir les clauses de sécurité d'emploi déjà existantes — évidemment, ça pourrait toujours faire l'affaire de quelques-uns, de flanquer n'importe qui dehors, pour "casser un chum", mais pour le père de famille qui se retrouve sur le trottoir du jour au lendemain, ça risque fort d'être moins intéressant", a-t-on mentionné.

Le Conseil Central des Syndicats Nationaux a donc voté à l'unanimité l'appui total de tous les syndicats affiliés, aux employés d'hôpitaux pour qu'ils poursuivent leurs efforts pour faire respecter des droits acquis chèrement (3 semaines de grève pour signer la dernière convention). On a donné pleins pouvoirs à l'exécutif du Conseil Central pour leur venir en aide, en cas de conflit.

Le Bill 63

Les officiers et délégués se sont également prononcés contre le Bill 63, dénonçant l'attitude dictatoriale d'un Gouvernement qui suppose être suffisamment puissant pour prendre, "sans consultation préalable, de la population" des décisions, aussi importantes que le boycottage radical de l'unilinguisme français.

Sur cet item, une résolution a également été adoptée à l'unanimité, en vue de favoriser la promotion de l'unilinguisme

français à tous les niveaux dans l'Etat du Québec dénonçant l'adoption du Bill 63 publiquement, inacceptable pour tous ceux qui veulent encore entendre parler français dans 10-15 ans. "Peut-être aurons-nous là, la différence entre un Gouvernement démocratique, fait pour gouverner ou, mais pas pour imposer n'importe quel et un gouvernement dictatorial, qui se refuse de réviser ce qui lui croit logique", précise-t-on dans un communiqué.

Les loisirs à Joliette

Bibliothèque Adultes

9h à 12h, a.m.
1h à 6h, p.m.
7h30 à 9h30, p.m.

Bibliothèque enfants

4h à 6h, p.m.

Centre civique de Joliette

7h30 p.m. — Pratique du groupe folklorique "Para-Joe".

Piscine du CEGEP de Joliette

7h à 8h, p.m. — Cours de natation pour enfants... Admission \$1,00
8h à 9h,15 p.m. — Bain public... Admission \$0,35.

Centre de Loisirs du CEGEP de Joliette

7h à 8h, p.m. — Cours de judo pour enfants.
8h à 9h, p.m. — Cours de judo pour adultes.

Centre de Loisirs Barthélemy-Joliette

7h à 11h, p.m. — Ballon volant... ballon-panier... gymnastique sur appareils... handball... ping-pong... Admission \$0,40 adultes... \$0,25 étudiants. Cartes de membres pour adultes \$5,00... Pour étudiants \$2,00.

Aréna de Joliette

9h, 30 à 11h30, a.m. — Ecole St-Viateur.
1h à 2h, p.m. — Ecole Notre-Dame.
2h à 6h, p.m. — Club de patinage artistique "Les Etoiles d'argent".

6h, p.m. — St-Pierre vs Cathédrale (2) Mousique.
7h, p.m. — Christ-Roi vs N.D. Prairies... Pee-Wee.

8h à 10h, p.m. — Patinage public admission \$0,50 adultes... \$0,25 étudiants.

10h, p.m. — Ligue de ballon-balle les Capucins du nord. St-Casixte vs Ste-Marie.

11h, p.m. — Rawdon vs St-Patrice.

12h, p.m. — Mascouche vs St-Roch.

1h, a.m. — J.P. Forest.

Les membres de la Chambre semblent se désintéresser de leur mouvement

BERTHIER (JSO) — La Chambre de Commerce de Berthierville a été forcée d'annuler sa réunion régulière de mercredi soir, faute de membres. En effet, un règlementation de la Chambre stipule qu'au moins douze membres doivent être présents alors que, exemption faite du président Roger Morissette et de la secrétaire, Mlle France Bacon, seulement six membres étaient présents.

M. Morissette en a profité pour faire remarquer aux membres présents les raisons qui avaient pu motiver une absence aussi considérable. Selon ce dernier, un manque d'ardeur des membres vis-à-vis de leur collaboration à la Chambre serait en grande partie le facteur déterminant qui engendre aussi une très forte tendance à l'individualisme consti-

tuant, de fait, une entrave à l'élaboration collective de projets qui permettraient à la ville de Berthierville de progresser et non pas d'en rester au point mort, de reculer en somme. Cette assertion faite par deux membres, corrobore en quelque sorte la pensée maîtresse de l'assistance présente.

A l'ordre du jour, plusieurs items d'intérêt devaient être débattus. Notons entre autres l'appui de la Chambre de Berthierville au projet de la Chambre de Commerce de

St-Gabriel-de-Brandon pour leur centre de ski. De plus, trois résolutions au conseil de ville restent en suspens. Ces résolutions concernent une demande pour une indication adéquate de l'école Polyvalente, sur la rue du Collège, l'éclairage au centre domiciliaire Poulette et enfin la mise en fonction des lois limitant la vitesse sur la route 2, à la hauteur de la rue De Bienville. L'élection d'un nouveau directeur, en remplacement de M. Denis Gautreau, figurait également au programme.

Plusieurs commerces collaborent

Défilé de modes présenté par les Filles d'Isabelle

BERTHIER (JSO) — Plusieurs commerces du comité de Berthier collaborent pour le défilé de modes des Filles d'Isabelle de Berthierville, qui doit avoir lieu à la salle paroissiale de Berthierville le 19 novembre à 8h. Ce défilé de modes sera présidé par Mme Michèle Marcelet à qui incombe la présidence des activités des Filles d'Isabelle pour le mois en cours. Les textes et commentaires seront lus par Mme Georges Bellefeuille et on pourra sûrement, par la même occasion, relever la présence de Mme Lise Giroux, présidente des Filles d'Isabelle.

Les commerces apportant leur participation à cette parade de modes sont les salons Madeleine, Sagala, Esthétique, et cinq salons de coiffure, soit Vogue, Louison, Geneviève, Sagala et Lucie. Également représentées les Maisons Dupont, Sonia, F. Deland, la Lingerie Lefebvre, la Bijouterie Omer Blais, le magasin de chaussures

Maurice Rondeau, les Fourrures Mélançon par un de ses représentants pour Berthierville, M. Michel Boisvert, seront tous de la partie.



(Photo: Claude Rondeau)

Reine du festival de la chasse

LA REINE DU FESTIVAL DE LA CHASSE A SAINT-MICHEL DES SAINTS a été choisie dernièrement, après une soirée de danse qui a eu lieu dans le cadre des activités de ce festival, à la salle municipale de l'endroit. La photo nous montre la reine,

Mlle Madeleine Loyer à l'avant plan, accompagnée de gauche à droite, de M. Edmond Bélisle, le président des manifestations, M. Roland Cantara, le commanditaire et M. Normand Houle un des organisateurs.

O'Flammes
UNE SOIRÉE SPÉCIALE
MARDI 11 NOV. 8h.30
PRÉSENTÉE PAR LES BOUTIQUES
RÉNOUIMÉ - VOLANDÉ - AU PAS
ET P. H. BÉDARD FOURRURES
A NE PAS MANQUER

TIRAGE CO-OP TIRAGE
RADIO TAXIS
378-5444
SÉRIE "G" BILLETS BLANCS \$20
14,504

Venez vous amuser au
BÉCAN
BÉCANCOUR — ROUTE 3
DANSE
AVEC ORCHESTRE
tous les vendredis et samedi soirs
avec le **TRIO SIMON**
et **LES SAINTS**
Musique Canadienne et Populaire
Bienvenue à tous.

Prescriptions
CLAUDE HOUDE
B.A. B.Sc. B. Ph. L. Ph.
PHARMACIE HOUDE
OUVERT 365 JOURS PAR ANNÉE
CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIÈRES OUEST
TEL.: **375-9686**

AVIS
nos prochains
COURS DE PILOTAGE
débuteront bientôt
Veuillez vous inscrire le plus tôt possible.

SMAC
375-8181
ST MAURICE AÉRO CLUB
AÉROPORT DE TROIS-RIVIÈRES

Sur la route... de Berthier

- La journée de mardi et même la nuit de mardi à mercredi marquent un fait sans précédent dans les annales des services de police provinciaux et municipaux de Berthierville et St-Gabriel. Aucun accident, pas même un accrochage, si minime soit-il n'a été enregistré par ces services. Le chef de police de Berthierville, le capitaine J.D. Chaput, nous confiait que le téléphone n'avait sonné qu'une fois dans la soirée de mardi...
- Samson Champagne et ses fiers-à-bras ne donneront pas de spectacle au Disco-Bar du sympathique propriétaire Maurice Goulet. Ces adeptes des poids et altères voulaient en effet donner en spectacle toute la mesure de leur force mais le proprio en a décidé autrement, car, comme il nous le confiait, sa discothèque n'est pas une arène de lutte mais un endroit où on vient pour danser...

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS
STEAKS!
Dîner d'hommes d'aff. \$ 1.50
faibles compl. **SPECIAL DU JOUR**
PEVES AU LARD
PATE AUX PATATES
"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHERE DE DÉTENTE

Le Centurion
Place Hotel de Ville

VOULEZ-VOUS PARLER
A-N-G-L-A-I-S
EN LOUANT VOTRE COURS

Pour de plus amples informations sans obligation
Postez ce coupon à
SOCIÉTÉ AUDIO-VISUELLE
Le Nouvelliste, Département 324
C.P. 688, Trois-Rivières.
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Tel. _____

Datsun 1600: à la fois fougueuse et charmante



Ce n'est pas qu'à la ville que la Datsun 1600 révèle toutes ses ressources. Extraordinaire, compacte, pratique, elle se moque du trafic, se stationne en un rien de temps et vous donne jusqu'à 35 m/gal. Mais il y a plus. Et comment! Sortez de la ville et voyez par vous-même.

Son capot cache un moteur à cames en tête de 1600 cc à haut rendement; 96 cv. Faites appel à toute sa puissance. Passez d'une vitesse à l'autre et voyez comme elle s'agrippe à la route dans les courbes. Poussez le moteur à fond. Ah, quelle satisfaction!

Arrêtez-vous un instant et admirez le détail de votre Datsun: deux ou quatre portes ou station-wagon, 4 vitesses manuelles ou 3 automatiques, sièges baquet enveloppants, panneau de bord clair et coussiné, freins à disques à l'avant, carrosserie amortissante, suspension indépendante aux 4 roues, colonne du volant télesco-

pique, ventilation toutes glaces levées, chaufferette/dégivreur, appuie-tête, baudriers de sécurité, enfin tout. Aucune autre voiture économique n'est aussi sûre, puissante et confortable que la Datsun 1600.

Mettez la Datsun à l'épreuve. Demandez ensuite au concessionnaire de vous en répéter le prix. Cela aussi vous charmera.

Chacun des 200 concessionnaires Datsun au Canada vous invite à essayer la Datsun.



\$ 2185
la plus avantageuse de toutes à partir de

Il y a maintenant plus de 45 dépositaires DATSUN dans le Québec.

GARAGE MARCEL LANDRY ENR.
3075, rue Girard, Trois-Rivières, Qué.
Tél.: 375-0821

GARAGE MARTIAL GRONDIN ENR.
3871, Boul. Royale, Trois-Rivières, Qué.
Tél.: 374-3838

GARAGE J. CLAUDE GERVAIS
311, 108e Avenue St-Georges-de-Champlain, Qué.
Tél.: 338-5666

GARAGE MAURICE PEPIN ENR.
571, Boul. St-Louis St-Louis-de-France Comté Champlain, Qué.
Tél.: 375-3917

SKI
Domaine du **LAC DES FORGES**

LE TEMPS EST VENU DE VOUS PROCURER VOS CARTES DE SAISON EN VOUS RENDANT AU

CHALET DES SKIEURS
pour renseignements **378-3344**
Bienvenue à tous

Mort aux Pillards!

TUEZ LES RATS avec le **WARFARIN Black Leaf** agent destructeur éprouvé

Ne laissez pas ces pillards ronger vos profits. Exterminez-les aisément et économiquement avec le Warfarin Black Leaf. Résultats garantis, ou vous serez remboursé.

WARFARIN RAT BAIT
WARFARIN BLACK LEAF

JOUETS ET ARTICLES DE SPORT
20 à 40% de réduction

AUTOS JOHNNY SPEED
SPECIAL \$13.95
AUSSI AUTOS DE COURSES TRAINS ÉLECTRIQUES ETC...

JEUX DE MONOPOLY
SPECIAL \$3.95

SPORTS
• SKIS • EQUIPEMENTS DE SKIS
• PATINS • ETC.
20% à 40% de réduction

Affilié à la chaîne **RONA** pour vous offrir de meilleurs prix

J. A. St. Pierre
QUINCAILLERIE
926, ST MAURICE TROIS-RIVIÈRES
Tél.: 374-3541

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 5h.00 P.M.

2 STATIONNEMENTS À PROXIMITÉ DU MAGASIN
EN PLEIN CENTRE DE TROIS-RIVIÈRES

Par la voie du Richelieu

- Mlle Francine Trépanier, une charmante serveuse de l'Auberge de la Rive est une personne qui semble être passablement occupée. Il faut dire qu'elle fait un bon travail.
- Il y a une très charmante et jolie demoiselle, une bretonne, qui est également serveuse à l'Auberge de la Rive à la sortie de Sorel et à l'entrée de Sainte-Anne-de-Sorel. Cette dernière, Mlle Cléidit, possède vraiment tout ce qu'il faut pour plaire et surtout servir un client qui part de l'Auberge satisfait.
- Quand on a parlé dans l'édition d'hier des deux membres Richelieu qui célébraient pour un son 73ième anniversaire de naissance, on aurait pu dire, comme un des membres Richelieu l'a dit, il y a un Richelieu de 151 ans. Richelieu mon oncle Emile, M. Emile Pelletier et M.R. H. Guévremont sont encore des membres très actifs du club de service et vont même jusqu'à faire concurrence à des jeunes "poullins", les nouveaux membres, ou futurs nouveaux membres comme par exemple Réjean Frappier, qui lui a comme parrain son associé, Me Pierre Solvail de Sorel.

Les contribuables approuvent un règlement de \$125,000 à St-Joseph-de-Sorel

ST-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Les contribuables de Saint-Joseph de Sorel ont approuvé un règlement d'emprunt de \$125,000, à l'occasion de l'assemblée publique tenue mardi soir, sous la présidence du maire, M. Ernest Aussant. Aucun des électeurs présents n'a demandé la tenue d'un référendum, sur ce règlement qui avait été adopté par le conseil municipal, lors de sa dernière assemblée régulière.

Le conseil municipal a décidé de procéder à cet emprunt pour défrayer le coût des travaux non prévus dans le règlement no 76 relatif à la construction du

Centre récréatif Aussant. Une partie de l'emprunt servira également à l'exécution de travaux supplémentaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'aréna: aménagement du terrain de stationnement et pose de l'alphalac, installation de l'éclairage extérieur, d'un tableau indicateur près de la patinoire, d'un système d'amplification dans le centre, l'achat d'une machine à glace. C'est à même cet emprunt que seront payés les sièges exactes de l'aréna, qui ont été installés au cours de l'été dernier.

Soulignons que le Centre récréatif Aussant a été inauguré au début de mars dernier.

Enquête à la suite de l'incendie au Bar Chez Pat?

par Pierre-A. CHAMPOUX
SOREL — Des agents de la Sûreté du Québec de la division de Montréal viendront à Sorel pour faire enquête dans l'incendie du Bar Chez Pat situé à l'angle des rues Limoges et du Roi. Le feu, on s'en souvient, a pris naissance dans la nuit alors qu'une heure après, environ, un passant aurait vu des flammes à l'intérieur de l'établissement, vers 3.15 heures dans la nuit de mardi à mercredi.

Le feu a causé des dommages estimés à environ \$75,000. Les pompiers de la brigade des incendies de Sorel, au nombre de

12 environ, ont combattu les flammes sauvant ainsi l'édifice voisin occupé par les bureaux de la firme Alfred Caisse incorporée.

Pour déterminer les causes exactes de l'incendie, deux enquêteurs de l'escouade des incendies de la Sûreté du Québec de la division de la métropole feront des investigations dans cette affaire.

La police, pour éloigner tout soupçon ou pour trouver possiblement la main criminelle qui aurait pu allumer ce feu, cherchera à savoir comment l'incendie a pris naissance.

L'aménagement du nouveau pont bientôt terminé

TRACY (L.B.) — L'aménagement du nouveau pont Sorel-Tracy et de l'autoroute 30 du côté de Tracy est sur le point d'être complété. En effet, l'installation des lampadaires, qui est l'une des dernières étapes de cet ouvrage, est commencée depuis quelques jours et serait terminée dans une quinzaine de jours.

Le contrat pour l'installation des lampadaires a été accordé par le ministère de la Voirie à la firme Blondin et Lessard de Drummondville.

Des luminaires jumelés se-

ront posés dans le terre-plein qui sépare les voies de circulation de l'autoroute, à partir du pont jusqu'à la rue Marquette, soit sur une distance de 1600 pieds. Par ailleurs, des lampadaires seront installés sur les voies d'accès et de sortie allant du Chemin Saint-Roch au pont, du côté nord par la rue Bourget et du côté sud.

Pendant ce temps, la firme Hénaire, également de Drummondville, s'occupe du tourbage des terrains situés de chaque côté du pont, à Tracy.

Le rapport financier indique un surplus de \$2,650

Près de 33,000 personnes ont fréquenté les piscines de Sorel

SOREL (L.B.) — Dans le rapport qu'il a présenté au conseil municipal, M. Bernard Turcotte, directeur du Service de la récréation et des parcs de Sorel, indique que près de 33,000 personnes ont fréquenté l'été dernier la piscine municipale du Centre civique, la piscine Saint-Laurent et la barbotteuse du poste de police. Ce chiffre est inférieur à celui de l'an dernier, alors que 34,324 personnes avaient fréquenté les piscines de la ville de Sorel.

Au chapitre des revenus, le rapport souligne que les entrées à la piscine du Centre civique ont rapporté en 1969 \$2,373.75 comparativement à \$1,962.25 en 1968, à la piscine Saint-Laurent \$914.75 comparativement à \$746.50 en 1968. Les passes familiales ont rapporté \$1,565 en 1969 alors que l'an dernier, elles avaient rapporté \$2,340. Le revenu total des piscines s'est chiffré à \$4,853.50 en 1969, comparativement à \$5,048.75 en

1968. On avait prévu au budget un revenu de \$6,000.

Les dépenses se sont élevées à \$5,144.75, soit les salaires des moniteurs et de leurs aides. En 1968, les dépenses s'étaient chiffrées à \$6,036.62.

Le rapport financier souligne un surplus aux prévisions budgétaires de \$2,658.75. Les salaires ont accusé une baisse de \$3,865.25 sur le montant prévu au budget, alors que les revenus se

sont chiffrés à \$4,853.50 au lieu du chiffre prévu de \$6,000.

Budget 1970
Pour l'été 1970, le directeur du Service de la récréation et des parcs de Sorel prévoit des revenus de l'ordre de \$5,200, soit \$2,400 et \$800 pour les entrées respectivement à la piscine municipale et à la piscine Saint-Laurent et \$2,000 pour les passes familiales.

Au chapitre des dépenses, les prévisions budgétaires pour

1970, relativement à la piscine municipale, s'élevaient à \$8,505 alors qu'elles étaient de \$9,105 pour 1969. Les chiffres sont cependant identiques pour les deux années à la piscine Saint-Laurent avec \$3,620 et à la barbotteuse Richelieu avec \$400. Ces dépenses comprennent les salaires des instructeurs, l'électricité, le téléphone, les produits chimiques et les accessoires.

M. Turcotte souligne une diminution de \$600 sur les prévi-

sions pour 1970 comparativement à celles de 1969.

Sports nautiques
Le rapport indique que la saison 1969 a connu une autre amélioration dans le domaine des sports nautiques, alors que furent dispensés des cours aux adultes, cours de plongeon, cours de ballet aquatique, water-polo, plongée sous-marine, spectacle aquatique ainsi que des compétitions de natation, de plongeon et de water-polo.



Réouverture du pont Turcotte cet après-midi

REOUVERTURE DU PONT TURCOTTE, cet après-midi vendredi. En avant-plan, on aperçoit une partie des garde-fous que les ouvriers des Entreprises Marcel Champoux sont à installer et qui permettront la réouverture du pont Turcotte, fermé à la circulation des véhicules automobiles depuis le 11 août dernier. La livraison de ces garde-

fous a été retardée par la greve des employés de Stelco. Les réparations au tablier du pont sont complétées depuis plus d'une semaine. N'eût été de ce retard dans l'installation des rampes de sécurité, le pont Turcotte serait ouvert depuis le premier novembre.

Cet après-midi au palais de justice

Nouveau dépouillement des votes au siège No 5 de Ste-Anne-de-Sorel

SAINTE-ANNE DE SOREL (L.B.) — Une nouvelle addition et un nouveau dépouillement des votes, relativement à l'élection d'un conseiller au siège No 5 qui s'est déroulée dimanche dernier, à Sainte-Anne de Sorel, auront lieu cet après-midi à 2 heures 30 au Palais de Justice de Sorel, sous la présidence du juge Honorius Michaud de la Cour provinciale.

La requête à cet effet a été

présentée à la cour mercredi par les avocats Martin et Guertin, procureurs du candidat défait à cette élection, M. Pierre Arnold. L'avis du recomptage judiciaire a été donné aux deux autres candidats à ce siège, M. Romulus Paul, conseiller sortant qui a obtenu deux voix de plus que M. Arnold, et M. Guy Beaudet, qui s'est classé troisième.

Ont été assignés à comparai-

re MM. Raymond Pélouin, secrétaire-trésorier de la municipalité et président d'élections, Yvon Vallée, Michel Duval et Bruno Lafrenière, vice-présidents d'élections. Ils doivent apporter avec eux, les boîtes de scrutin, les relevés originaux d'élection et tous les bulletins de vote qui ont servi à cette élection municipale.

Le juge Michaud a par ailleurs ordonné de différer la pro-

clamation du candidat élu comme conseiller au siège No 5, jusqu'à ce qu'il ait donné un certificat de recomptage judiciaire.

Rappelons qu'à l'issue du scrutin de dimanche dernier, le conseiller sortant, M. Romulus Paul obtenait 231 voix et son plus proche adversaire, M. Pierre Arnold, 229. Le troisième candidat, M. Guy Beaudet, a récolté 173 voix.

Une partie du boulevard Fiset fermée mercredi

SOREL (P.A.C.) — Mercredi soir, pendant environ trois heures, une partie du boulevard Fiset à Sorel a été fermée à la circulation parce qu'un fil électrique à haute tension était tombé. Le fil électrique s'est brisé à cause des violents vents qui ont balayé la région de Sorel et presque tout le Québec mercredi.

Vers 20 heures, quand on a rapporté à la police qu'un fil électrique était brisé et qu'il "faisait" du feu, les agents ont immédiatement communiqué avec le service de réparation de l'Hydro-Québec du poste de Sorel. Les employés de l'Hydro se sont immédiatement rendus sur les lieux pour effectuer la réparation.

Le fil en question était tombé sur l'antenne de télévision d'une demeure située au 113 du boulevard Fiset. Des courts-circuits produisaient du feu à l'extrémité des fils sectionnés et les gens des environs ont été effrayés à la vue du feu que produisait le courant.

Les policiers de la sûreté municipale de Sorel se sont par la suite rendus sur les lieux de façon à ce que personne ne mette sa vie en danger en passant près des fils brisés. La rue a été bloquée à la circulation ensuite, pour permettre aux employés de l'Hydro-Québec de travailler à l'aise et sans danger pour personne.

Cinq blessés dans deux accidents à l'entrée du pont

par Pierre-A. CHAMPOUX

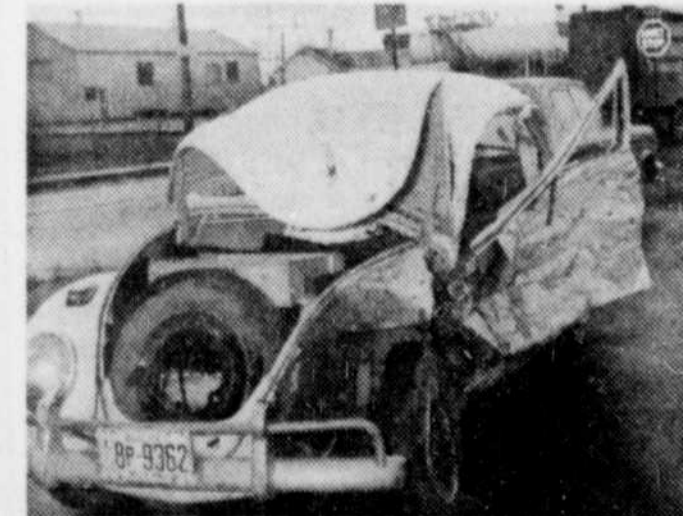
SOREL — Deux accidents de la circulation ont fait un nombre total de cinq blessés. Les deux collisions impliquaient deux automobiles et sont survenues au même endroit, dans la soirée de mercredi. Le premier est survenu vers 29h, à l'entrée du pont Sorel-Tracy tandis que l'autre s'est produit vers 21h.

Dans le premier accident, trois personnes ont été blessées et ont dû être transportées à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel. Dans la soirée, vers 21h, une des personnes blessées dans la collision était encore à la salle de chirurgie où les médecins de l'hôpital la soignent. Les agents de la Sûreté municipale de Sorel qui ont été appelés sur les lieux n'ont pu révéler tous les noms

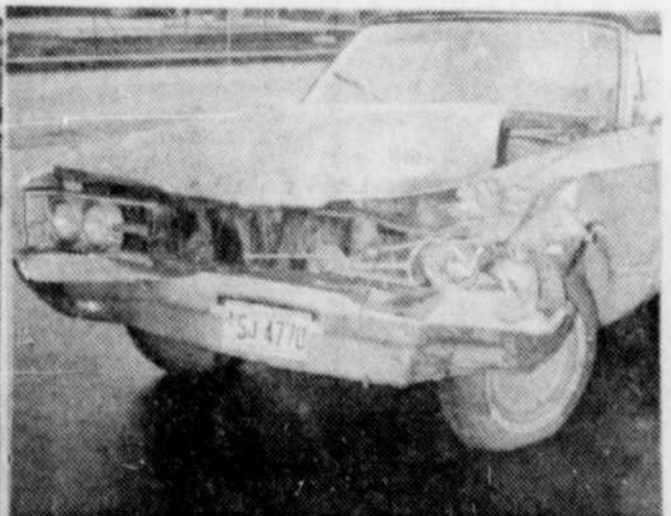
des personnes blessées mais en ont identifié deux. Il s'agit de M. Gilles Béard, du 3277 Montseigneur-Courchesne à Tracy et Rita Ménard du même endroit.

L'autre accident a fait deux blessés. Il s'est produit vers 21h, et encore là les deux personnes blessées ont dû être transportées à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel pour faire soigner leurs blessures. Les victimes sont M. Henri Valcourt, du 107 rue Hébert à Sorel et Mme Claude Girard, du 10995 Fallhurst à Montréal. Mme Girard était accompagnée de son époux qui conduisait le véhicule.

Dans cette collision frontale, deux autos étaient impliquées dont une petite voiture européenne, une Volkswagen, qui est une perte totale tandis que l'autre véhicule a subi des dommages estimés à environ \$1,200.



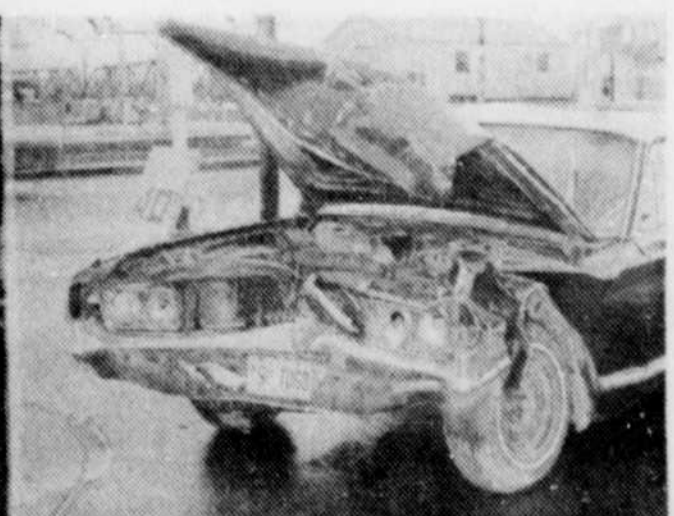
UN AUTRE ACCIDENT, survenu exactement au même endroit que le premier, s'est produit mercredi vers 21h, soit deux heures après le premier. Ce deuxième accident, impliquant lui aussi deux automobiles qui sont entrées en collision, a fait deux blessés dont un légè-



ment. L'accident a causé des dommages considérables puisque la petite voiture Volkswagen est une perte totale, alors que l'autre est endommagée pour au moins \$1,200.



DEUX VOITURES SONT entrées en collision, causant des dommages considérables et des blessures à trois personnes. L'accident est survenu vers 19h, mercredi à l'entrée



du Pont Sorel-Tracy. Les policiers de la Sûreté municipale de Sorel se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations d'usage et aider aux blessés.

(Photos Gill)

(Photo Gill)

Leurs épargnes investies dans des entreprises étrangères

De sombres nuages se dessinent à l'horizon sur la présente situation économique des Canadiens français

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — "La présente situation économique des Canadiens français permet d'envisager à l'horizon de sombres nuages qui se dessinent, parce que les compatriotes dépendent leurs revenus à l'achat de produits fabriqués à l'étranger tandis que l'on exporte l'épargne populaire au sein des entreprises étrangères".

C'est l'avis exprimé, hier soir, par M. Rosaire Morin, président et directeur général du Conseil d'expansion économique alors qu'il s'adressait aux membres du CEE de la région de Trois-Rivières.

M. Morin a affirmé qu'il est impossible de croire à l'expansion industrielle et à l'essor commercial des Canadiens français si ces derniers abandonnent la gestion de leurs épargnes à des maisons étrangères, qui ne financent ni l'industrie, ni le commerce, ni les institutions des Canadiens-français.

"Quel vocabulaire faut-il employer pour faire comprendre à nos députés et à nos ministres que la libre concurrence défavo-

rise les faibles institutions de chez nous et qu'elle ne travaille pas à l'épanouissement des Canadiens français qui constituent toujours 80 pour cent de la population québécoise?", a-t-il dit.

Une volonté collective

Notre faiblesse industrielle ne dépend pas des autres, selon ce qu'a révélé M. Morin. Elle découle de l'inconscience de chaque compatriote, lequel ne se préoccupe pas des répercussions économiques de ses achats. La volonté collective d'édifier une économie canadienne-française n'existe pas car le citoyen canadien-français et l'insatiable canadienne-française ne songent pas aux résultats économiques qui naîtraient s'ils consommaient les produits fabriqués par leurs industries.

"Ce ne sont pas les lois, les gouvernements ou les décrets qui peuvent donner à notre peuple les richesses matérielles nécessaires à l'enrichissement culturel et à la restauration de la société. Seule une conscience nationale demeure le fondement de notre avenir parce qu'elle peut assurer l'édification d'une économie qui lui est propre et oblige le pouvoir politique à u-

ne législation conforme à ses aspirations" de dire M. Morin.

Le développement du Québec

Le président et directeur général du CEE affirme que dans la situation actuelle, malgré toutes les péroraisons éloquentes, en dépit même des mesures politiques salvatrices, rien de sérieux et de durable ne pourra être réalisé dans le redressement économique des Canadiens français, aussi longtemps que ces derniers resteront indifférents aux implications de leurs achats.

"Acheter des produits de l'Ontario, c'est payer des salaires à des employés ontariens; acheter du boeuf de l'ouest, c'est payer des salaires à des employés de là-bas; acheter des produits fabriqués par les industries canadiennes-françaises, cela veut dire payer des salaires à des Québécois, supprimer l'existence de chômeurs québécois, faire travailler des assistés sociaux, augmenter les salaires des employés, faire croître les profits des entreprises, créer de nouvelles industries et assurer un meilleur financement au gouvernement, aux municipalités et aux commissions scolaires du Québec" de préciser M. Morin.



M. OMER BOIVIN, ENTREPRENEUR GENERAL bien connu pendant de nombreuses années au Cap-de-la-Madeleine, et depuis quel temps à l'emploi de la compagnie Dollard Construction comme surintendant vient de mourir subitement à l'âge de 64 ans. Le disparu était un personnage bien connu et estimé non seulement au Cap-de-la-Madeleine mais dans toute la région. Il s'est particulièrement distingué par son zèle pour l'enfance malheureuse avec le club Richelieu madeinois dont il fut président. Son activité s'est également fait sentir dans plusieurs mouvements civiques et sociaux dont la Chambre de Commerce dont il a présidé les destinées. Père de 10 enfants dont huit filles, il était marié à Ste-Famille du Cap.

Faits et méfaits

Vol dans une maison à appartements

TROIS-RIVIERES OUEST (J.R.L.) — Un vol par effraction a été commis dans un appartement d'une maison de Trois-Rivières-Ouest, hier après-midi. Les cambrieurs se sont emparés d'un appareil de télévision portatif, de bagues de fiançailles, d'une montre et de quelques autres bijoux dans l'appartement de M. J.-Yves Côté, 155 rue Garceau. La valeur totale des objets volés est estimée à au moins \$550. Les malfaiteurs se sont introduits dans l'appartement en forçant la porte arrière. La police municipale de Trois-Rivières-Ouest fait enquête.

Une courte panne d'électricité au Cap

CAP DE LA MADELINE (J.R.L.) — Une panne d'électricité de courte durée a ponctué la soirée, hier, au Cap-de-la-Madeleine. Les lampadaires de la rue Notre-Dame se sont soudainement éteints vers 9 heures 50 hier soir, plongeant cette rue dans la quasi obscurité. Les employés de l'Hydro-Québec ont vite fait d'intervenir de sorte que la panne d'électricité prenait fin quarante minutes plus tard. Un représentant de l'Hydro-Québec a expliqué qu'un fil s'était brisé coupant le courant des lampadaires de cette rue.

Des dommages matériels d'environ \$600

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Un accrochage s'est produit hier, vers 5h.45, à l'intersection des rues Père-Daniel et Royal. La Ford 1968 conduite par M. Réal Boudreau, 1672 rue Comtois a été endommagée pour \$350 alors que l'Ambassador 1967 que conduisait M. Frédéric Alyliffe, de Villa Lasalle, a subi des avaries estimées à environ \$250. Les policiers J. Joubert et Roger Croteau ont fait les constatations.

O'Flammes
UNE SOIRÉE SPÉCIALE
MARDI 11 NOV. 8h.30
PRÉSENTÉE PAR LES BOUTIQUES
RENOMMÉES VOLANDÉ AU PAS
ET P. H. BÉDARD FOURRURES
A NE PAS MANQUER

TIRAGE CO-OP TIRAGE
RADIO TAXIS
378-5444
SÉRIE "G" BILLETS BLANCS #20
14,504

Venez vous amuser au
BECAN
BÉCANCOUR — ROUTE 3
DANSE
AVEC ORCHESTRE
tous les vendredis et samedis soirs
avec le TRIO SIMON
et LES SAINTS
Musique Canadienne et Populaire
Bienvenue à tous.

Prescriptions
CLAUDE HOUDE
B.A. B.Sc. B. Ph. L. Ph.
PHARMACIE HOUDE
OUVERT
365
JOURS
PAR ANNÉE
CENTRE D'ACHATS
DE TROIS-RIVIERES
OUEST
TEL.:
375-9686

AVIS
nos prochains
COURS DE PILOTAGE
débuteront bientôt
Veuillez vous inscrire
le plus tôt possible.
SMAC
375-8181
ST-AURICE
AÉRO CLUB
AÉROPORT DE
TROIS-RIVIERES

Les amis de la Croix-Rouge sont charitables

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIERES — Grâce aux amis de la Croix-Rouge, conviés à un dîner, mercredi soir, au restaurant Le Carignan, l'objectif de la campagne financière annuelle de cet organisme sera dépassé.

En effet, le dîner à \$25 des amis de la Croix-Rouge a rapporté des bénéfices de \$3,500 aux organisateurs. Le chèque de cette somme sera remis incessamment à la Croix-Rouge.

Ce dîner clôturait, en même temps, la campagne financière

1969, de cet organisme qui poursuit une oeuvre humanitaire. Les convives étaient tous des hommes d'affaires. Ils étaient au nombre de 201.

L'objectif de la campagne financière est fixé, cette année, à \$18,000. A date, les solliciteurs ont amassé une somme de \$14,200. Ils n'ont pas encore terminé leur travail de sollicitation, mais doivent le terminer cette semaine en sollicitant dans les derniers quartiers qu'ils n'ont pas visités.

Mme Denyse Blais, secrétaire exécutive de la Croix-Rouge, prévoit que l'argent des sollicitations et les bénéfices du souper totaliseront une somme d'environ \$18,500. L'an dernier, la campagne et le dîner avaient permis de dépasser l'objectif en

amassant une somme de \$18,805.

Le dîner des amis de la Croix-Rouge est servi chaque année depuis six ans à la fin de la période de sollicitation. Cette année, ce dîner était organisé par M. Paul Désilets, M. Del Dugré est l'actuel président de la Croix-Rouge.

Les solliciteurs étaient au nombre de 20. Mme Jean Bailey était la collaboratrice de l'organisateur du dîner.

Le dîner a été marqué par le tirage de prix en argent. Le Dr Gilles Leclerc a gagné le prix de \$250. Massicotte et Fils a gagné celui de \$150. M. Bertrand Jeansonne a remporté le prix de \$100. Le Dr Yvon Périgny est le gagnant du prix de \$25.

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS
STEAKS!
Dîner d'hommes d'affaires \$1.50
fares complet
SPECIAL DU JOUR
FEVES AU LARD
PATE AUX PATATES
"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHERE DE DÉTENTE
le Centurion
Place
Hôtel
de Ville

VOULEZ-VOUS PARLER
A-N-G-L-A-I-S
EN LOUANT VOTRE COURS
Pour de plus amples informations sans obligation
Postez ce coupon à
SOCIÉTÉ AUDIO-VISUELLE
Le Nouvelliste, Département 324
C.P. 688, Trois-Rivières.
Nom _____
Adresse _____
Ville _____

Datsun 1600: à la fois fougueuse et charmante



Ce n'est pas qu'à la ville que la Datsun 1600 révèle toutes ses ressources. Extraordinaire, compacte, pratique, elle se moque du trafic, se stationne en un rien de temps et vous donne jusqu'à 35 m/gal. Mais il y a plus. Et comment! Sortez de la ville et voyez par vous-même. Son capot cache un moteur à cames en tête de 1600 cc à haut rendement: 96 cv. Faites appel à toute sa puissance. Passez d'une vitesse à l'autre et voyez comme elle s'agrippe à la route dans les courbes. Poussez le moteur à fond. Ah, quelle satisfaction!

Arrêtez-vous un instant et admirez le détail de votre Datsun: deux ou quatre portes ou station-wagon, 4 vitesses manuelles ou 3 automatiques, sièges baquet enveloppants, panneau de bord clair et coussinés, freins à disques à l'avant, carrosserie amortissante, suspension indépendante aux 4 roues, colonne du volant télesco-

pique, ventilation toutes glaces levées, chauffette/dégivreur, appuie-tête, baudriers de sécurité, enfin tout. Aucune autre voiture économique n'est aussi sûre, puissante et confortable que la Datsun 1600.

Mettez la Datsun à l'épreuve. Demandez ensuite au concessionnaire de vous en répéter le prix. Cela aussi vous charmera.

Chacun des 200 concessionnaires Datsun au Canada vous invite à essayer la Datsun.



la plus avantageuse de toutes à partir de **\$ 2185**

Plus de 800 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord. Nissan Automobile Co. (Canada) Ltd. bureaux, pièces et dépôts à: Vancouver, Toronto, Montréal, Halifax.

Il y a maintenant plus de 45 dépositaires DATSUN dans le Québec.

GARAGE MARCEL LANDRY ENR.
3075, rue Girard,
Trois-Rivières, Qué.
Tél.: 375-0821

GARAGE MARTIAL GRONDIN ENR.
3871, Boul. Royale,
Trois-Rivières, Qué.
Tél.: 374-3838

GARAGE J. CLAUDE GERVAIS
311, 108e Avenue
St-Georges-de-Champlain, Qué.
Tél.: 538-5666

GARAGE MAURICE PEPIN ENR.
571, Boul. St-Louis
St-Louis-de-France
Comté Champlain, Qué.
Tél.: 375-3917

SKI
Domaine du
LAC DES FORGES
LE TEMPS EST VENU
DE VOUS PROCURER
VOS CARTES DE SAISON
EN VOUS RENDANT AU
CHALET DES SKIEURS
pour
renseignements
378-3344
Bienvenue à tous

Mort aux Pillards!
TUEZ LES RATS
avec le
WARFARIN
Black Leaf
agent destructeur
éprouvé
Ne laissez pas ces pillards
ronger vos profits. Exterminez-
les aisément et économiquement
avec le Warfarin Black Leaf.
Résultats garantis, ou
vous serez remboursé.

WARFARIN RAT BAIT
WARFARIN BLACK LEAF

JOUETS ET ARTICLES DE SPORT
20 à 40%
de réduction

AUTOS
JOHNNY
SPEED
SPÉCIAL \$13.95
AUSSI AUTOS DE COURSES
TRAINS ÉLECTRIQUES
ETC...

JEUX DE MONOPOLY
SPÉCIAL \$3.95

SPORTS
• SKIS
• ÉQUIPEMENTS DE SKIS
• PATINS • ETC.
20% à 40% de réduction

Affilié à la chaîne
RONA pour vous
offrir de meilleurs prix

J. A. St. Pierre
QUINCAILLERIE
926, ST-AURICE
TROIS-RIVIERES
Tél.: 374-3541

OUVERT
LE SAMEDI
JUSQU'À
5h.00 P.M.

2 STATIONNEMENTS À
PROXIMITÉ DU MAGASIN
EN PLEIN CENTRE DE TROIS-RIVIERES

MELLO
 REPAS COMPLETS ET LÉGERS
 SPECIALITES: Spaghetti italien, charcol steak
 138, FUSEY 378-3233

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, vendredi 7 novembre 1969

Pour un plus grand choix
Mademoiselle
 334 Des Forges
 TROIS-RIVIERES



CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ à l'enquête pour le meurtre d'Arthur St-Ours. Dans l'ordre les détectives Jean-Marie Hubert, Jean-Noël Hains et Fernand Gendron.

(Photo Roland Lemire)

Du ministère provincial du Revenu

La cité reçoit un montant de \$38,620 en paiement de l'excédent de la taxe de vente

Le ministère provincial du Revenu a fait parvenir à la ville de Trois-Rivières un chèque au montant de \$38,620, ce qui représente le paiement de l'excédent de la taxe de vente pour la période de 1968-69, comme quote-part à laquelle Trois-Rivières a droit dans le partage de ce revenu entre les municipalités du Québec, mais perçu par le gouvernement provincial.

Le directeur des Travaux Publics, l'ingénieur Jean-Paul Dorion, le conseil a confié à Québec Electronic Contribution, pour le prix de \$750, la réparation des bouilloires de l'hôtel de ville. La ville, conformément aux instructions du conseil, réclamera le remboursement de ces frais de réparation à l'entrepreneur général qui a construit l'édifice municipal.

Félicitations

Le conseiller Gaston Vallières a proposé à ses collègues d'adresser des félicitations au sergent Gilles Pothier de la police municipale pour l'excellent travail qu'il accomplit dans le domaine de la prévention des incendies, plus particulièrement par sa tournée d'inspection dans nos industries.

Classée lue

Le conseil municipal a classé comme "lue", une lettre du ministère de la Famille et du Bien-Être Social du Québec réclamant le paiement d'un compte au montant de \$156,251.80 pour assistance publique.

Des travaux

À la demande du conseiller Benoit Giguère le conseil municipal a autorisé l'exécution des travaux nécessaires pour fournir les services d'eau et d'égout au nouveau poste d'essence érigé, sur la rue Champfleur en face de la gare du Canadien Pacifique.

Le conseiller Florent Groleau a formulé les demandes suivantes: a) la réfection d'une section de trottoir de la rue Landry; b) l'amélioration du système d'éclairage des rues Ringuet et Landry; c) un estimé du coût de l'ouverture d'une traverse pour valser les rues Tourigny à Lanctôt, près de la rue Du Hérisson.

Contrat accordé

Suivant la recommandation

François Soumis et Raymond Loranger

Au conseil d'administration de l'université trifluvienne

QUEBEC (SPECIAL) — Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a annoncé, hier, dans un communiqué de presse, la nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec.

M. François Soumis, vice-recteur à l'administration, a été nommé au conseil d'administration de l'université, pour un mandat indéfini.

Cette nomination fait suite à une demande en ce sens effectuée par le conseil d'administration auprès du ministre il y a deux mois.



M. François Soumis

d'administration de la constituante. Avant d'occuper la fonction de secrétaire-général du CE-



M. Raymond Loranger

GEP, M. Loranger était directeur du département d'extension, au Centre des Études Universitaires de Trois-Rivières, qui est maintenant remplacé par l'université.

Les autres membres du conseil d'administration sont M. l'abbé Boulet, recteur, M. Henri Audet, président de la station de télévision CKTM-TV de Trois-Rivières, qui occupe la fonction de président du conseil d'administration, M. André Piché, vice-président et directeur général de l'Aluminerie Reynolds, du Cap-de-la-Madeleine, et M. Jérôme Lavranger, notaire du Cap.

Sentence rendue le 25 novembre

Yves Bolduc est coupable d'homicide involontaire

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — "Coupable d'homicide involontaire", ont décidé les jurés au procès d'Yves Bolduc, le deuxième accusé du meurtre d'Arthur St-Ours dans la nuit du 17 août 1969 sur la rue St-Paul à Trois-Rivières. La sentence? "Je reporte celle-ci au 25 novembre" a conclu l'honorable Jean-Louis Marchand, président du Tribunal des Assises.

Ainsi se termine un drame qui a

Des deux accusés, André Bolduc, l'aîné, a d'abord été innocenté la semaine dernière. Restait son frère Yves, 24 ans, qui avait lui, frappé le père de famille de neuf enfants.

En défense...

Yves se défendait! Le procureur de la défense, Me Henri Biron a fait valoir que son client, Yves Bolduc avait peur de St-Ours dans la nuit du 17 août. Il voulait selon l'avocat, qu'aurait reçu son père dans la soirée précédant le drame. Un coup résultant d'une inoffensive querelle d'enfants l'après-midi du 16, la veille.

Il est maintenant 2.30h du matin. Yves Bolduc est en face de la demeure du débaucheur Arthur St-Ours. Son frère André frappe sur un poteau et somme celui-ci de sortir de sa demeure: "Tu ne frapperas plus jamais sur un invalide", lance l'aîné des Bolduc, André. St-Ours sort précipitamment de chez lui, en sous-vêtements et pieds nus, et se dirige vers lui.

Il se sauve. Il est innocenté à son procès.

Yves lui, est toujours sur place. Il n'avance pas vers St-Ours mais à l'approche de celui-ci le frappe avec une barre à clous, au thorax. Le robuste débaucheur se replie sur lui-même en poussant un soupir, pour ensuite tomber à la renverse sur le trottoir et se frapper la tête. Quelques instants plus tard, sur le sofa où l'ont amené ses deux fils Gaëtan et Denis, il expire. Meurtre!

Légitime défense? Impensable!

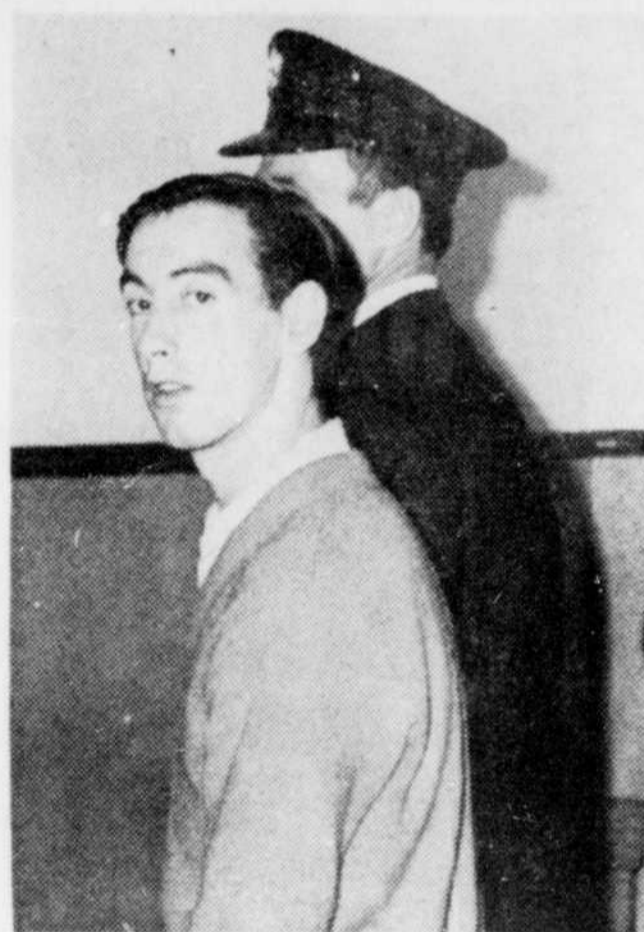
S'il n'y avait eu de fracture à une côte du côté gauche; une commotion cérébrale qui suivit celle-ci. Il n'y aurait pas eu de mort! Me Roland Paquin de la poursuite s'adressait aux jurés, on ne peut plus attendis.

Yves Bolduc, soumet le procureur de la Couronne, admet qu'une barre de fer peut tuer un humain. Pourquoi alors s'en être muni pour "s'expliquer"? Pour demander en somme à la victime du 17, le pourquoi du

retenu l'attention depuis plusieurs semaines. Au mois d'août dernier, un débaucheur trifluvien, Arthur St-Ours trouvait la mort en face de sa demeure, en plein milieu de la nuit. Deux Trifliviens devaient par la suite se retrouver devant une Cour criminelle, pour répondre de ce décès. Un coup de barre à clous avait été asséné à la victime!

du prévenu "Coupable, mais d'homicide involontaire ont conclu les douze. Dans trois semaines, l'honorable Jean-Louis

Marchand prononcera la sentence à l'intention d'Yves Bolduc, qui a stoïquement accepté ce verdict.



YVES BOLDUC VIENT tout juste d'être reconnu coupable de l'homicide involontaire d'Arthur St-Ours dans la nuit du 17 août. On le voit ici sortant de l'enceinte de la Cour des Assises.

(Photo Roland Lemire)

Par la Commission de Police

Cinq candidats interviewés le 12

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — C'est vraisemblablement à sa séance régulière et publique du lundi 17 novembre, que le conseil municipal procédera à l'engagement d'un directeur de police en remplacement du directeur Amédée Delage, maintenant à sa retraite après quelque 39 années de service au sein de la force policière trifluvienne.

Le maire René Matteau a exprimé l'avis que le conseil pourrait prendre une décision à cette date, après avoir étudié soigneusement les recommandations de la Commission de police de Québec et le rapport du comité de sélection qui a déjà établi un premier choix de cinq candidatures, sur un total de plus de vingt offres de service, à titre de directeur, qui étaient parvenues à l'hôtel de ville à la suite de la publication d'un avis d'offre d'emploi publié dans les journaux, incluant le quotidien Le Nouvelliste.

À la dernière séance d'étude de nos édiles, l'assistant-gérant et trésorier de la ville, M. Jacques Charette, les informait que la Commission de police avait convoqué pour le 12 novembre, les cinq candidats choisis par le comité de sélection local. Ce comité que présidait le maire René Matteau comprenait en outre le gérant municipal Roger Lord, le chef du Contentieux, Me Jean Méthot et le psychologue Gustave Boisclair.

Les cinq finalistes

Comme nous l'avons déjà annoncé en premier, les cinq finalistes sont, dans l'ordre des résultats obtenus aux examens qu'ils ont subis:

1- L'instructeur Guy Paul Simard, 39 ans, de l'Institut de police du Québec, à Nicolet, un résident de Trois-Rivières-Ouest. Ce candidat a fait un stage de 15 ans dans la Gendarmerie Royale du Canada.

2- Le major Roger Hubert, un Trifluvien d'origine, frère du lieutenant-détective Jean-Marie Hubert de la Sûreté municipale. Le major Hubert a reçu une excellente formation militaire.

3- M. Bernard Destardins, actuellement directeur de la police municipale de Trois-Rivières-Ouest.

4- M. André Houde, chef de police de Ville-Vanier, près de Québec.

5- M. Roland Poitras, directeur intérimaire de la police municipale de Trois-Rivières.

Qui sera nommé au poste de directeur?

Le grand point d'interrogation qui se pose actuellement à la grandeur de la ville et même à l'extérieur de Trois-Rivières — est le suivant: "Quel sera le choix final du conseil municipal?"

Il faut dire dès maintenant que nos édiles, du moins en majorité, ont le ferme propos de bien peser les recommandations qui leur seront faites par la Commission de police du Québec.

En second lieu, il faut rappeler que déjà dès le 25 août, ou plus exactement le 1er septembre 1969, le conseil prenait officiellement et unanimement, le parti de désigner comme successeur du directeur démissionnaire Delage, un candidat qualifié venant de l'extérieur du service de la police municipale trifluvienne.

Le cas Poitras

Mais le directeur-adjoint Roland Poitras a posé sa candidature au plus haut poste de la direction du corps de police et des pompiers. Le comité de sélection a reçu sa demande, lui a fait subir les tests et examens réguliers et a jugé à-propos de l'inclure dans la liste des cinq finalistes dont les noms et les dossiers ont été remis au commissaire Gérard Tobin de la Commission de police du Québec.

Un mouvement de pression s'est créé dans certains milieux en faveur de la nomination de

M. Poitras et le député fédéral de Trois-Rivières, J. A. Monroie, parlant devant les membres de l'Association des Citoyens de la Mauricie, s'est déclaré favorable à la promotion de M. Poitras au poste de direc-

teur en titre. On peut aussi ajouter que le chef intérimaire Poitras a des appuis au sein du conseil municipal même, mais pour que son engagement passe dans les faits, disons qu'il lui faudrait

obtenir la recommandation de la Commission de police de Québec.

Le choix No 1

Jusqu'à présent, ce que nous (Voir: Cinq candidats p. 21)

M. Fernand Lajoie dixit...

Travailler le samedi soir, ce serait retourner à plus de 100 ans en arrière

par Fernand GAGNON

"Ce serait retourner cent ans en arrière que de faire travailler les commis de magasins le samedi soir, même sous prétexte que c'est le temps des fêtes".

C'est la déclaration imagée que nous a faite, M. Fernand Lajoie, président de l'Association des Hommes d'Affaires du Carré des Forges, en ajoutant que les dirigeants et des marchands-membres de ce groupement commercial du centre-ville ont même encouragé leurs employés à revendiquer du conseil municipal la fermeture des magasins à 17h. (3h p.m.) le samedi en tout temps de l'année.

Le président Lajoie nous a confié que cette attitude des marchands ne fait que confirmer une situation de fait, qui existe depuis nombre d'années: les magasins ont toujours fermé à 5h, de l'après-midi, le samedi, même durant la période des fêtes, en dépit du fait que le règlement municipal, qui date de 1964, les autorisait à demeurer "ouverts" jusqu'à 9h.30 à partir du 15 décembre jusqu'au 1er janvier.

M. Lajoie a affirmé que l'Association du Carré des Forges n'avait jamais été consultée par les autorités municipales au sujet de la demande formulée par le gérant local de la Maison Pollack d'ouvrir son établissement de la rue des Forges jusqu'à 21h.30 (9h.30) samedi, le 13 novembre, dans le but d'allonger de quelques jours la période du commerce des fêtes, qui aurait en fait débuté jeudi le 11 décembre.

en périphérie des villes disparaîtront par le fait même".

c'est un secret polichinelle

Le conseiller et maire suppléant, de fraîche date, Florent Groleau a prêté, avec une pointe d'humour espérans-le, la réélection en bloc de l'édition 1966-70 du conseil municipal de Trois-Rivières, trouvant de bon augure qu'un tel phénomène se soit produit au Cap-de-la-Madeleine. Je veux lui dire bien gentiment que sa thèse, empreinte d'optimisme, s'affaiblit d'au moins deux failles assez prononcées. Premièrement, le conseiller Léo Pigeon dit, à qui veut bien l'entendre, qu'il ne demandera pas un renouvellement de mandat aux élections municipales de novembre 1970. En second lieu, le maire René Matteau a donné, l'autre soir, un indice valable qu'il abandonnerait la politique municipale quand il a proposé à un homme d'affaires trifluvien de se porter candidat à la mairie, l'automne prochain. Cette invitation, le maire l'a faite à nul autre qu'à Jean-Charles Gagnon, gérant de la Charbonnerie St-Laurent Inc., qui a déjà siégé comme conseiller sous le règne du maire J. A. Monroie. Le député fédéral de Trois-Rivières lui-même s'engagerait sérieusement à un éventuel retour à l'hôtel de ville et on chuchote dans la coulisse, que l'ex-maire Gérard Dufresne ne saurait résister bien longtemps à des pressions bien orchestrées pour qu'il revienne sur la scène municipale.

Quelques marches — ou gradins — de la Place de l'Hôtel de Ville, rue Royale particulièrement, sont déjà "branlantes" et mal ajustées. Autre petit défaut de construction que l'on s'empresse sans aucun doute de corriger.

MERCI MERCI MERCI

très chers concitoyens très chères concitoyennes du Cap-de-la-Madeleine



J.-R. DESROSIER MAIRE

LA SOCIÉTÉ DE CONFÉRENCES ADULTES ET FOI

présente

M. L'ABBÉ Max Despesse

du Centre Communautaire International, de Bruxelles

Au Séminaire St-Joseph, dimanche le 9 novembre,

1969 à 8h.00 p.m.

Sujet: la communauté paroissiale

ENTRÉE: \$1.00

Les prévisions budgétaires de la prochaine année

Dépenses de \$5,087,445 à la Régionale

par Régent LAJOIE

NICOLET (R.L.) — La régionale Provencher de Nicolet a accepté lors de sa dernière séance les prévisions budgétaires pour l'année 1969-70, comprenant des dépenses au montant de \$5,087,445.

Ce budget a été soumis cette semaine au bureau des délégués qui ont tenu une assemblée à la polyvalente Jean-Nicolet afin d'adopter les états financiers pour l'année 1968-69. Chacun des délégués a eu l'occasion de prendre connaissance des prévisions budgétaires avant l'assemblée, ayant reçu une copie à son attention personnelle.

Les délégués à la Régionale nicolétaine, au nombre de 99, ont eu l'opportunité de se renseigner auprès des administrateurs sur les dépenses qui seront effectuées au cours de la prochaine année scolaire, celle qui est présentement en cours.

Le secrétaire-administrateur, M. Roger Tremblay, a expliqué les prévisions budgétaires, soulignant que les dépenses s'élèvent à \$5,087,445 et que les revenus ne se chiffrent qu'à \$4,942,374. L'écart entre les dépenses et les revenus provient du fait que l'administrateur tient compte du montant de \$145,071 qui consiste en la répartition définitive au crédit de l'année 1968-69. Ces prévisions budgétaires seront soumises au ministère de l'Éducation pour approbation.

C'est le commissaire Edgar Boissonneault qui, lors de la dernière séance régulière de la CSRP, a accepté que la Régionale accepte ces prévisions budgétaires pour l'année scolaire 1969-70.

Revenus

Les principaux revenus de la régionale Provencher de Nicolet proviennent des commissions scolaires locales qui verseront à la CSRP \$2,849,745 pour la répartition provisoire en 1969-70. Une autre principale source de revenus sera les sub-

ventions du ministère de l'Éducation de Québec, qui versera \$1,838,882 à la Régionale pour la présente année scolaire.

Les autres revenus proviendront des autres commissions scolaires régionales qui devraient verser \$108,755 à Nicolet pour des frais de scolarité de même que du gouvernement fédéral qui accordera \$3,000 pour les frais de scolarité des Indiens. Finalement, la Régionale touchera \$22,065 provenant de revenus divers, de l'éducation permanente et de l'orientation scolaire.

Les revenus se chiffrent à \$4,942,374 si l'on tient compte du montant de \$145,071 de répartition définitive pour l'année 1968-69, lequel a été déduit.

Dépenses

L'enseignement pour les cours régulier, le transport des élèves et le service de l'équipement scolaire prennent à eux seuls près de 70 pour cent du budget de dépenses de la régionale pour le prochain exercice financier.

L'enseignement pour les cours réguliers coûtera à la CSRP

\$2,299,291 en 1969-70. La majeure partie de ce montant sera versée en salaire au personnel enseignant au secondaire, soit \$1,545,533.

Le transport des écoliers, comprenant les contrats aux propriétaires d'autobus et l'administration, devrait entraîner des déboursés de \$747,632. De cette somme, \$605,505 vont aux soumissionnaires qui ont obtenu des contrats de la Régionale; \$35,000 sont versés en salaires aux régisseurs, au personnel de secrétariat et aux manoeuvres.

Enfin, le service de l'équipement scolaire occasionnera des dépenses de l'ordre de \$439,610 pour la présente année scolaire, dont \$93,770 pour le coût de loyer à des institutions privées, et \$90,350 en salaires.

Fait à signaler, une somme de \$274,645 sera consacrée au service de la dette. Sur ce point, le secrétaire-administrateur, M. Tremblay a fait remarquer que la totalité de cette somme est remboursable par le gouvernement par l'entremise du ministère de l'Éducation.

Ouverture des soumissions à Nicolet

Quatre entrepreneurs sont intéressés à construire les logis à prix modiques

par Régent LAJOIE

NICOLET — Le conseil de ville de Nicolet a procédé, tel que prévu, à l'ouverture des soumissions des promoteurs pour le projet de construction d'habitations à loyers modiques dans la localité. Quatre entrepreneurs ont soumissionné et l'un deux entre autres a soumis à la ville quatre projets.

Un jury, composé de citoyens de Nicolet et de membres de la Société d'habitation du Québec, devait procéder jeudi à l'étude de chacune des sept soumissions reçues afin de présenter son rapport au conseil qui devra ensuite décider du projet à entreprendre.

Six des sept soumissions re-

çues sont pour la construction de 20 logements tel que stipulé dans l'appel d'offre tandis que l'autre prévoit la construction de 22 logements.

Plusieurs points sont à considérer, outre les conformités aux exigences de la Société d'habitation concernant les matériaux, la structure, le revêtement et les espaces libres. Toutefois, il semble bien que le coût par unité de logement sera un point sur lequel se pencheront aussi bien les membres du conseil que ceux qui forment le jury. Le plus de logements à un meilleur prix possible tout en respectant les normes de la SHQ rencontrerait les objectifs du conseil, ou du moins la majorité des membres.

Avant que le secrétaire-trésorier, M. Georges Biron, ne procède à l'ouverture des soumissions, M. Jean Rochette, officier de la SHQ, a expliqué le mandat du conseil de ville concernant les offres soumissionnées. Il a également souligné qu'un jury composé d'une part de MM. Jean-Marc Binette, Léo Payeur et Henri Florent pour représenter la ville, et de MM. Jean Rochette, Robert Bellemare et Mme Pauline Rouillard, respectivement officier, inspecteur en bâtiment et architecte de la Société d'habitation d'autre part, étudiera chacune des soumissions et fera ses recommandations au conseil en tenant compte des priorités. Après avoir fourni certaines précisions concernant

les procédures à suivre pour cette séance, M. Rochette a dit que le conseil pouvait maintenant procéder à l'ouverture des soumissions. Une trentaine de personnes, entrepreneurs et contribuables, ont assisté à cette formalité.

Soumissions

La plus basse soumission reçue concernant le projet de 20 logements à loyers modiques est celle des Entreprises Venne et Marcotte Inc., de Pointe-aux-Trembles, avec un prix global de \$212,396.54 pour la réalisation de 20 logements répartis dans trois édifices.

La même entreprise a présenté un autre estimé de \$212,407.79 pour 20 logements dans trois édifices également, ce qui porte le coût par unité à \$10,620.39, soit \$1.06 de plus par unité que la première offre. Cette même entreprise montréalaise a présenté un autre estimé global du coût de réalisation au montant de \$221,126.74, toujours pour 20 logements, avec un coût de revient de \$11,056.34 par unité.

Enfin, et c'est là que le soumissionnaire en a surpris plusieurs, les Entreprises Venne et Marcotte Inc. ont présenté une soumission de \$228,238.17 pour la réalisation de 22 logements dans quatre édifices pour une moyenne de \$10,374.46 par unité de logement.

Pour sa part, la compagnie Les Entreprises SW Inc., de Soré, a soumis une offre de \$239,

400 pour 20 unités de logement, soit un montant de \$11,970 par unité. Le projet compte trois édifices.

De son côté, Noël St-Louis Inc., du Cap-de-la-Madeleine, a présenté une offre de \$261,132 pour construire 20 logements à un coût moyen de \$13,056 par unité. Ce projet comprend quatre édifices.

Finalement, les entrepreneurs Tellier et Groseau Inc., de Trois-Rivières, ont fourni un estimé global de \$230,838. Ce prix comprend la construction de deux bâtiments seulement où l'on retrouverait 20 logements pour un coût moyen de \$11,542.

Trois des quatre soumissionnaires ont fourni des estimés afin de procéder à l'enfouissement des fils souterrains. Les Entreprises SW Inc., de Soré ont soumis une offre de \$1,350 pour effectuer les travaux comparativement à un estimé de \$900 pour les entrepreneurs Tellier et Groseau Inc., de Trois-Rivières. Noël St-Louis Inc., pour sa part, a présenté une soumission de \$2,700 pour les mêmes travaux, tandis que Les Entreprises Venne et Marcotte n'ont pas présenté d'offre.

Jury

Comme l'a laissé entendre M. Jean Rochette, officier de la Société d'habitation du Québec, le jury se réunira et étudiera chacune des soumissions et fera connaître son choix après avoir pris connaissance des sept projets soumis lors de l'ouverture des soumissions.

M. Rochette a dit qu'une journée pouvait être suffisante au jury pour déterminer et fixer son choix sur l'un ou l'autre des projets. Les membres du jury devaient se réunir jeudi et seraient par la suite en mesure de rendre leur verdict au conseil dès le début de la semaine prochaine.

Subventions?

Le conseiller Julien Lassonde a usé de son privilège pour demander à M. Jean Rochette si les 20 logements étaient subventionnés. Ce dernier a déclaré que certains logements pourraient être subventionnés à la condition que le conseil municipal en fasse la demande au moment où il le jugera opportun.

L'officier de la SHQ a conclu en disant qu'il s'agissait d'un acte pour la municipalité, en parlant de ces 20 logements.



(Photo LaRé, Nicolet)

LA PROCLAMATION DE LA semaine d'appréciation de la jeunesse a été faite par le premier magistrat de la ville de Nicolet, M. Rémi Raiche, en présence de plusieurs membres du club Optimiste de l'endroit qui patronne cette activité. La semaine d'appréciation de la jeunesse se tiendra du 10 au 16 novembre à Nicolet et permettra à une trentaine de jeunes de la ville de prendre part à des activités de ce club de service. Ces jeunes ont été recrutés à travers les différentes écoles de Nicolet. Les élèves ont été sélectionnés pour leur conduite, leur assiduité et leur succès en classe. Après avoir lu le texte de

la proclamation, M. le maire a félicité le club Optimiste pour son initiative et il a encouragé ses membres à poursuivre leurs efforts dans cette voie. Le président du club, M. Pierre Cardinal, a pour sa part remercié le maire et les membres du conseil pour leur collaboration. Sur la photo, de gauche à droite, M. Jean Chevalier-Caron, vice-président du club et responsable de l'organisation de la semaine d'appréciation de la jeunesse; M. le maire Rémi Raiche, proclamant cette semaine; et M. Pierre Cardinal, président du club Optimiste de Nicolet, tous trois entourés de plusieurs membres du club.

Une trentaine d'élèves participeront activement à la semaine de la jeunesse

NICOLET (R.L.) — La semaine d'appréciation de la jeunesse, patronnée par le club Optimiste de Nicolet, dont la devise est "aide au petit gars", aura lieu du 10 au 16 novembre.

A cette occasion, une trentaine d'élèves, recrutés dans les différentes écoles de la ville et sélectionnés sur plusieurs critères, dont l'application au travail, la bonne conduite et la réussite en classe, pourront assister à plusieurs activités organisées par les membres du club Optimiste.

Le responsable de l'organisation de cette semaine à Nicolet, M. Jean Chevalier-Caron, a qualifié les prochains jours de "Semaine Optimiste de l'année". Parlant au nom du comité qu'il dirige, lors du dernier souper hebdomadaire du club, M. Chevalier-Caron a dévoilé le programme de la semaine qui comporte deux principales activités.

En effet, mardi soir, 11 novembre, les quelque 30 jeunes élèves choisis se rendront assister à une partie de hockey au Colisée de Trois-Rivières, joute qui mettra aux prises les Ducs Jr A de l'endroit contre les Rangers de Drummondville. Une vingtaine de membres du club Optimiste accompagneront les jeunes à cette partie de hockey, de telle sorte que la délégation de Nicolet comptera environ 50 personnes. Le départ de Nicolet s'effectuera du terminus d'autobus à 7h.30, mais les organisateurs demandent que tous se rendent sur place pour 7h. afin de ne pas retarder inutilement le départ et recevoir les principales instructions.

Le lendemain, mercredi, 12 novembre, sera jour de fête au restaurant Rio alors que les jeunes seront les hôtes des Optimistes lors de leurs agapes hebdomadaires. Chaque jeune aura un membre Optimiste comme parrain et à cette occasion, des jeunes prendront la parole pour donner leurs impressions sur cette semaine et les efforts dé-

ployés par le club Optimiste pour l'aide à la jeunesse.

Tous les membres sont invités à prendre part aux activités du club lors de cette semaine d'appréciation de la jeunesse.

La proclamation de cette semaine a été faite par le maire de Nicolet, M. Rémi Raiche,

lors de la séance d'ajournement du conseil municipal qui avait lieu au cours de la semaine. Plusieurs membres du club ont tenu à assister à cette proclamation par le maire qui a profité de l'occasion pour féliciter les membres Optimistes pour leur apport à la jeunesse.

M. Jean-Louis St-Hilaire président

Princeville a maintenant sa Chambre de Commerce

PRINCEVILLE (G.A.B.) — C'est un fait accompli, Princeville a maintenant sa Chambre de Commerce. Des dispositions sont immédiatement prises pour obtenir la charte fédérale, être affiliée à la Chambre de Commerce provinciale et faire partie de la Chambre de Commerce régionale centre-sud du Québec.

M. Jean Fusay de Plessisville est le président de cette régionale. Il était présent à l'assemblée de fondation de la Chambre de Commerce de Princeville. Assistait aussi à cette réunion, M. Gilles Champagne, directeur des recherches à la Chambre de Commerce provinciale.

Le Dr Jean-Louis St-Hilaire a été choisi comme président de la première Chambre de Commerce de Princeville. Le poste de 1er vice-président va à M. Raymond Roberge et celui de 2ème vice-président à M. Fernand Dubeau. La responsabilité du secrétariat a été confiée à Mme Suzanne (Benoit) Paquet. Les directeurs sont: MM. Jean-Claude Leclerc, Georges-P. Nadeau, Gilles Boisclair, Fernand Rivard, Gilles Malo, Benoit Paquet et Yvon Girouard.

Le taux annuel de la cotisation a été fixé à \$10 pour 1969-70. Une campagne de recrutement est en organisation et un premier groupe s'est déjà inscrit pour le travail de l'année. Depuis quelque temps, la nécessité d'une Chambre de Commerce était mise en évidence à Princeville par un premier noyau d'intéressés et le projet est maintenant une réalité.

CINÉMA GALA
NICOLET
ADULTES 18 ANS
SPECTACLES DE NUIT
VENDREDI, 7 NOV.
à 11h.30
Admission: \$1.50

EN COULEURS SCOPE
BORIS KARLOFF
NICK ADAM
"Le Messenger du Diable"

AUSSI

"Carrousel d'Amour"
AVEC
Peter Alexander
Catherine Daneuve
Anita Ekberg
Gert Froebe
Curd Jurgens

il vaut son pesant d'or ...

le gros gin CROIX D'OR

167-A/\$ 2.35
167-B/\$ 5.45
167-C/\$ 8.30

CROIX D'OR DE Melchers
le bon gros gin bien de chez nous

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE. BERTHIERVILLE, QUÉ.

Roulez vos cigarettes avec LE TABAC À CIGARETTES EXPORT

MACDONALD'S EXPORT Cigarette Tobacco

ET PAPIER A CIGARETTES EXPORT

HÔTEL ROYAL
Ste Sophie de Lévrard Route 49
Receptions de tous genres
André Naud, gérant — Tél.: 288-9910

DANSE TOUS LES SAMEDI SOIRS
AVEC CHARLES DEMERS ET LES VIKINGS
Bienvenue à tous